La bio EN OCCITANIE

ÉTAT DES LIEUX & PERSPECTIVES

2022

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

La Région Occitanie Pyrénées • Méditerranée

eau GRAND SUD-OUEST AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

iBO InterBIOccitanie

Sommaire

Édito ..... p. 03

La bio en Occitanie ..... p. 04

Situation des marchés bio en 2022 ..... p. 08

Les enjeux de la bio en Occitanie ..... p. 10

La restauration Hors Domicile (RHD)
- Conjoncture & spcécificités du secteur ..... p. 12

La distribution
- Conjoncture & spcécificités du secteur ..... p. 14

LES BESOINS DES FILIÈRES

Filière Grandes cultures
- Chiffres clés, conjoncture & spcécificités du secteur ..... p. 16
- Ambiltion ..... p. 17

Filière Fruits & Légumes
- **Filière Arboriculture** ..... p. 18
- **Filière Maraîchage** ..... p. 19
- Conjoncture et spcécificités du secteur ..... p. 20

Filière Viticole
- Chiffres clés ..... p. 22
- Conjoncture, spcécificités du secteur et besoins ..... p. 23

Filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM)
- Chiffres clés ..... p. 24
- Conjoncture et besoins ..... p. 25

Filière Apicole
- Chiffres clés ..... p. 26
- Conjoncture et besoins ..... p. 27

Filière Lait
- **Filière BOVINS LAIT** Chiffres clés ..... p. 28
- **Filière OVINS LAIT** Chiffres clés ..... p. 29
- **Filière CHÈVRES LAITIÈRES BIO** Chiffres clés ..... p. 30
- Conjoncture, spcécificités du secteur et ambition ..... p. 31

Filière Viandes
- **Filière Bovins allaitants bio d'Occitanie** Chiffres clés ..... p. 32
- **Filière Ovins allaitants bio d'Occitanie** Chiffres clés ..... p. 33

Filière Monogastriques
- **Filière Porcine bio d'Occitanie** Chiffres clés ..... p. 34
- **Filière Volailles bio d'Occitanie** Chiffres clés ..... p. 35

Filière Viandes
- Conjoncture, spcécificités du secteur et ambition ..... p. 36

La bio EN OCCITANIE
ÉTAT DES LIEUX & PERSPECTIVES

édito

Depuis 2019, les marchés alimentaires connaissent des renversements de situations jamais connus. Nous sommes passés d'une envolée de la consommation de produits bio à une cruelle déception post confinement. Aujourd'hui, le constat est partagé d'une crise avec une baisse des achats de produits bio confirmée dans un marché alimentaire qui se rétracte pour tous les produits. Cette situation a impacté toute la chaine de valeur du magasin au producteur. Beaucoup se posent des questions sur les solutions pour redresser la situation. L'Agence bio a lancé sa campagne de communication avec les interprofessions nationales pour redonner aux consommateurs toutes les raisons de manger bio.

En Occitanie, le travail engagé pour revoir le Plan bio se présente au bon moment. L'enjeu est de maintenir une dynamique des filières bio. Tout d'abord, en les consolidant mais également en continuant le développement en lien étroit avec les besoins du marché. Il est important de garder une ambition forte pour ces filières qui ont été accompagnées ces dernières années dans leur croissance. Il s'agit maintenant de capitaliser pour conserver notre place de leader national.

Ce document présente les ambitions des professionnels de ces filières réunis au sein d'Interbio Occitanie. Fruit de plusieurs mois de concertation, il identifie les grands enjeux auxquels nous devrons répondre collectivement et les besoins de nos différentes filières. Sur cette base, nous pouvons définir avec nos partenaires financiers, la Région, la Draaf et les Agences de l'eau, les actions à mener et leur accompagnement. Gageons qu'ainsi nous poursuivrons le travail de structuration engagé ces dernières années et qu'il nous permettra d'atteindre notre objectif de 12% de consommation de produits bio et de 25% de surface agricole en bio en 2027.

Julien FRANCLET
Président d'Interbio Occitanie

La Bio en Occitanie : chiffres clés

La bio en France

58 413 exploitations
évolution
+10% / 2020

2 776 799 ha en bio
dont **584 617 ha en conversion**
+9 % / 2020

1. **OCCITANIE**
   13 265 producteurs (+11% > 2020)
   608 285 ha (+9% > 2020)
2. **NOUVELLE AQUITAINE**
   8 799 producteurs (+10% > 2020)
   360 144 ha (+9,5% > 2020)
3. **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**
   7 874 producteurs (+8% > 2020)
   313 584 ha (+5% > 2020)
4. **PAYS DE LA LOIRE**
   4 251 producteurs (+6% > 2020)
   256 869 ha (+5,5% > 2020)
5. **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**
   3 403 producteurs (+13% > 2020)
   242 128 ha (+11% > 2020)

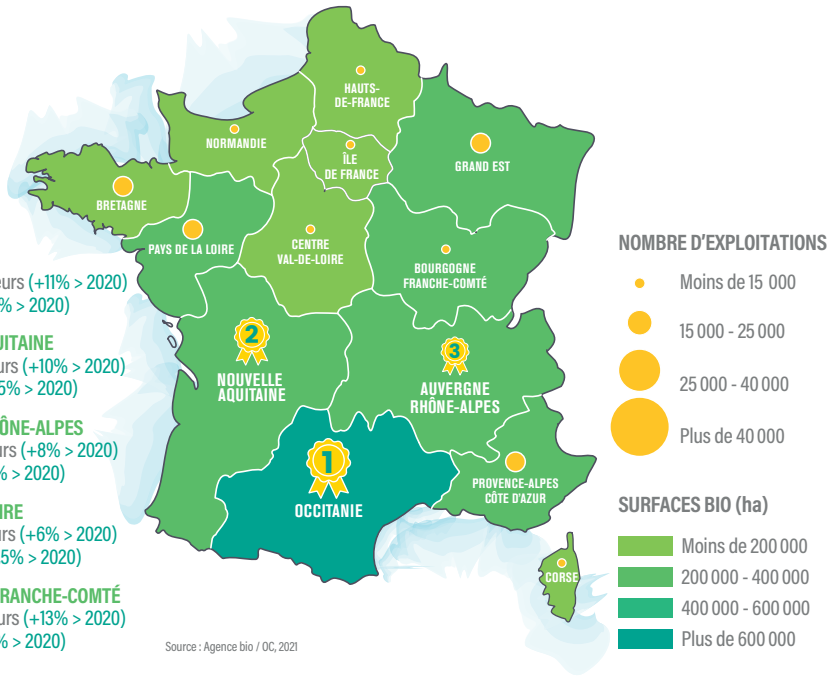

Source : Agence bio / OC, 2021

En 2021 encore, l'agriculture biologique se développe fortement en France avec +10 % d'exploitations et +9 % de surfaces bio et en conversion par rapport à 2020.

La bio en Occitanie

13 265 exploitations
+11 % / 2020

608 285
dont **129 347 ha en conversion**
+9% / 2020

19,4% des surfaces régionales sont en bio

ÉVOLUTION DES SURFACES ET EXPLOITATIONS BIO D'OCCITANIE

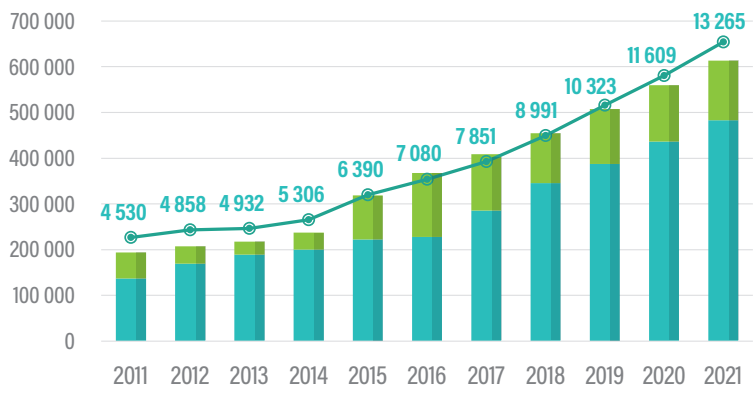

Pour une année de plus, l'Occitanie garde sa couronne de première région bio de France ! Avec +11 % d'exploitations agricoles et +9 % de surfaces bio et en conversion, l'agriculture bio continue à recruter largement en région.

La bio dans les départements

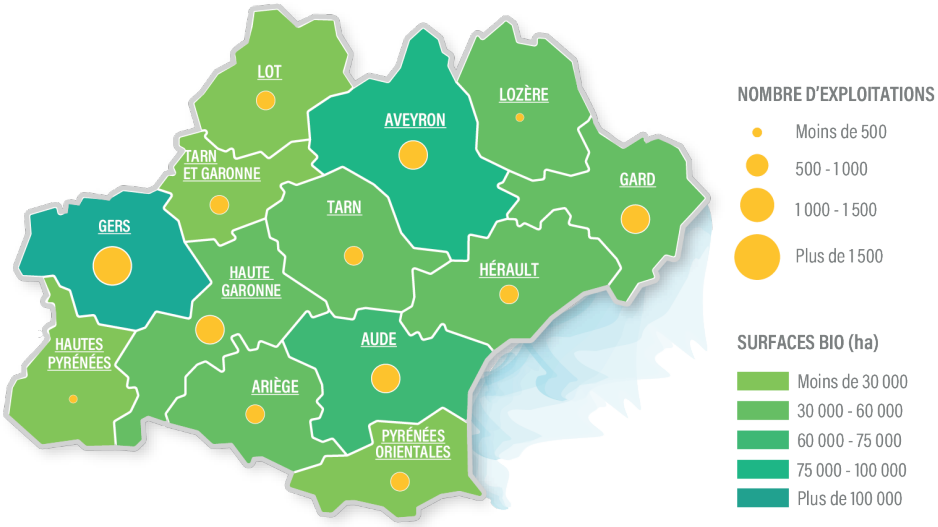

Le Gers est le premier département bio de France pour le nombre de producteurs, de surfaces certifiées et en conversion. Parmi les 10 premiers départements français pour les surfaces bio et en conversion, on trouve 3 départements occitans : le Gers (1er), l'Aveyron (3ème) et l'Aude (5ème). Pour le nombre de producteurs bio, 4 du top 10 sont occitans le Gers (toujours 1er), et le Gard, l'Hérault et l'Aude (respectivement 4ème, 5ème et 6ème).

Les filières en région

L'Occitanie est une région avec des paysages agro-écologiques variés. Nous y retrouvons des zones de moyennes montagnes au nord comme au sud, où se développent essentiellement des filières d'élevage. Les filières végétales sont produites sur les zones de plaine, au centre de la région, ou sur des zones à faibles reliefs.
Les principales filières bio de la région en nombre de producteurs sont la viticulture, les grandes cultures et le maraîchage.

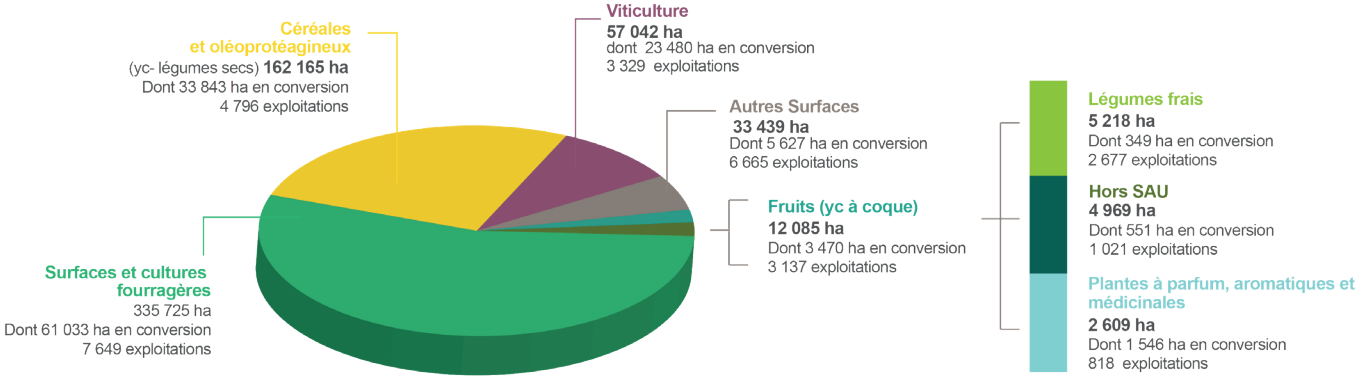

ÉVOLUTION DES NOUVEAUX NOTIFIÉS PAR SPÉCIALISATION.

Source : Agence Bio – ORAB ; 2021.

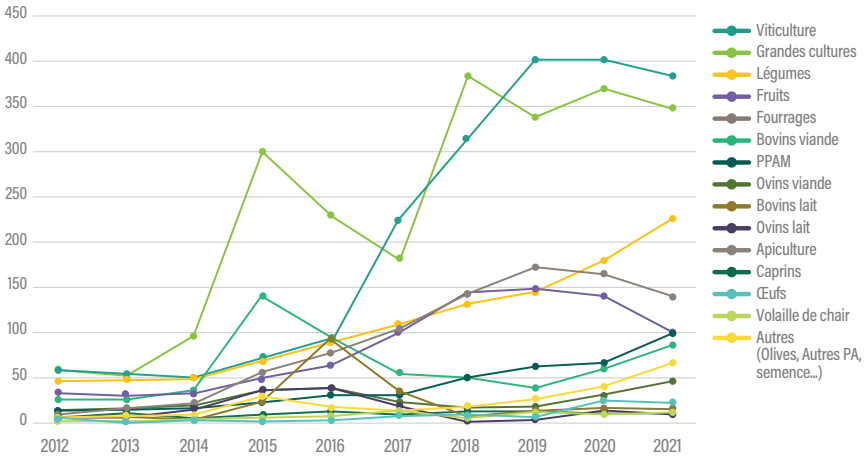

Sur ce graphique, il est clair que les filières bio continuent de recruter en région. Pour certaines d'entre elles, le nombre de nouveaux agriculteurs est légèrement en diminution mais il reste important : la croissance des filières continue mais son rythme est légèrement infléchi.

La Bio en Occitanie : chiffres clés

e. Évolution des opérateurs aval bio et consommation bio

Avec 3 522 opérateurs aval certifiés en 2021, le secteur aval des filières bio d'Occitanie continue lui aussi son beau développement avec 15 % d'opérateurs en plus qu'en 2020.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN OCCITANIE

Source : Agence bio

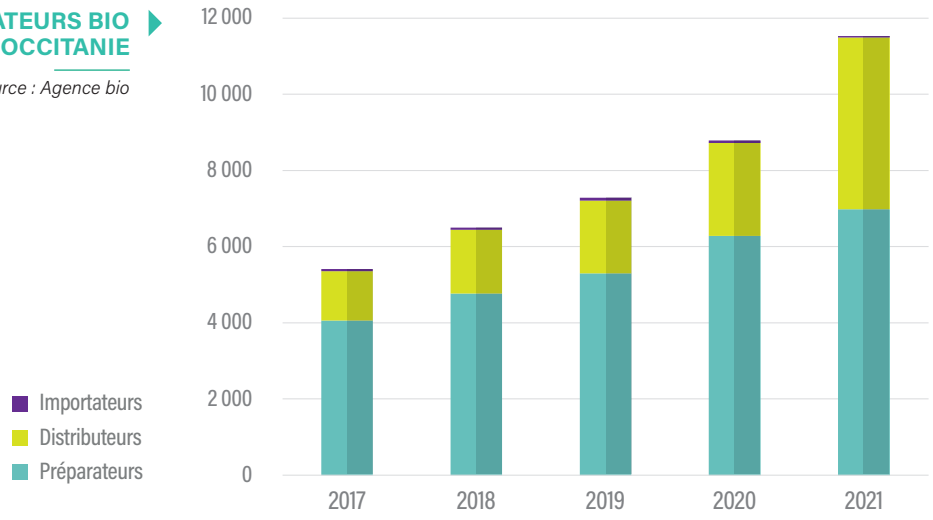

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAGASINS SPÉCIALISÉS ET DE GMS AYANT UNE NOTIFICATION BIO, EN CUMULÉ ET NOUVEAUX NOTIFIÉS

Source : Agence Bio – ORAB ; 2021.

DISTRIBUTEURS DE BIO

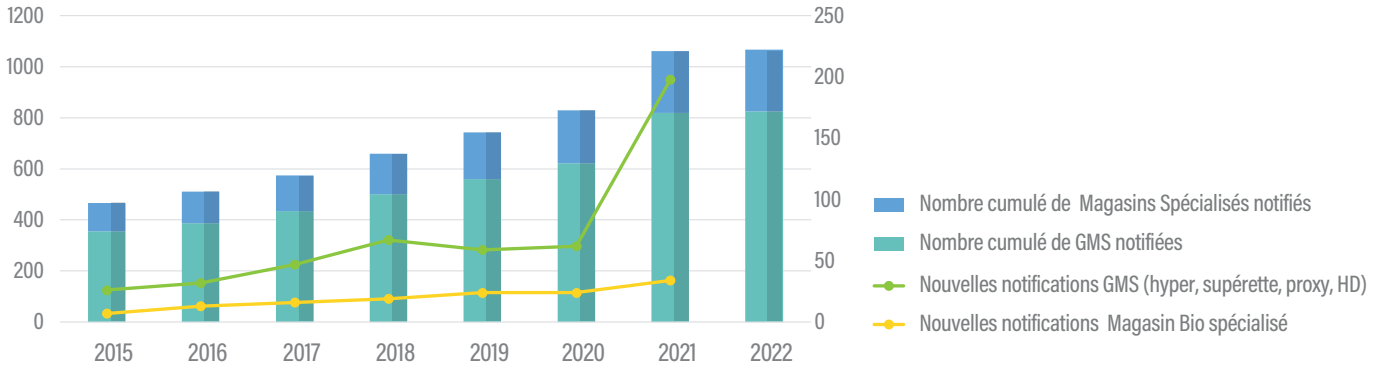

PART DE CONSOMMATEURS ET D'ACHETEURS DE PRODUITS BIOLOGIQUES

CONSOMMATEURS

Base total région Occitanie : 180

Q1. Avez-vous consommé des produits biologiques au cours des 12 derniers mois ?

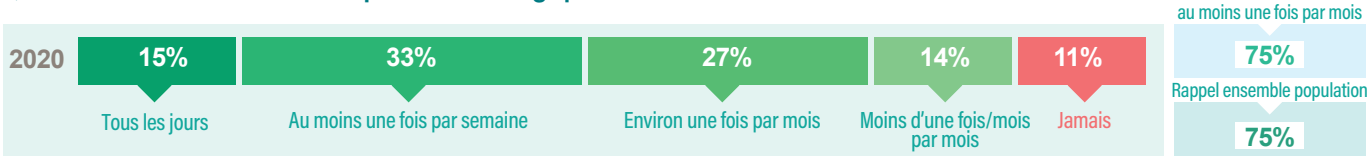

D'après le baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France, 75% des habitants de la région d'Occitanie consomment des produits biologiques au moins une fois par mois. Le principal lieu d'achat de ces produits sont les grandes et moyennes surfaces (70% des répondants).

LIEUX ET FRÉQUENCE D'ACHAT TOUS PRODUITS BIOLOGIQUES CONFONDUS

Q36. Où achetez-vous principalement le(s) produit(s) biologique(s) ?

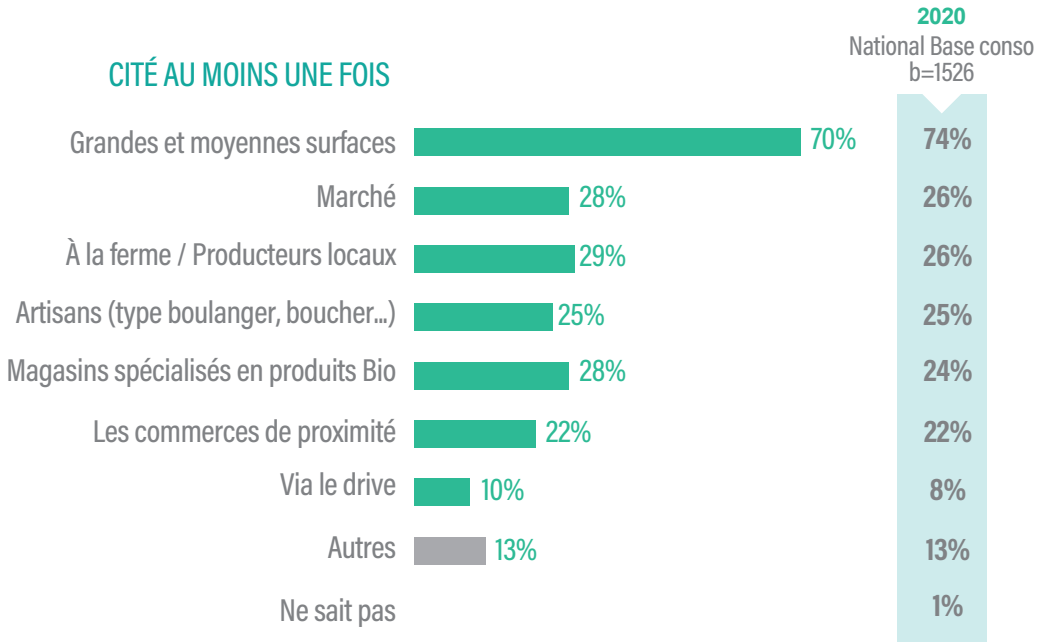

2022, une conjoncture complexe

Fin 2021, l'inflation commençait à se faire ressentir au niveau des marchés et de la consommation bio mais la bio reste un label connu et reconnu par les consommateurs qui recrutait encore. Depuis le début de l'année 2022, le marché alimentaire dans son ensemble se rétracte : la réduction des dépenses alimentaires entre avril 2022 et 2021 a baissé de plus de 3% d'après l'INSEE. Le marché des produits bio souffre plus, selon l'IRI une baisse du marché de 5,9% entre janvier et avril 2022 hors fruits et légumes contre -1,7% pour l'offre conventionnelle. Ce constat est à nuancer selon les produits et les circuits de distribution.

Les magasins bio spécialisés font état d'une baisse de fréquentation, et d'une baisse du panier moyen importante sur la fin 2021 et début 2022 : leur nombre a fortement augmenté ses dernières années et le marché se répartit donc entre plus de points de vente. Les distributeurs GMS ont soit réduit leurs gammes de produits bio en linéaires, soit ne diversifient plus les gammes.
Les artisans, la vente directe et surtout le marché de la restauration collective sont en croissance *(cf page distribution)*.

ÉVOLUTION DES VENTES ALIMENTAIRES ET PART DU BIO

Source : Agence bio

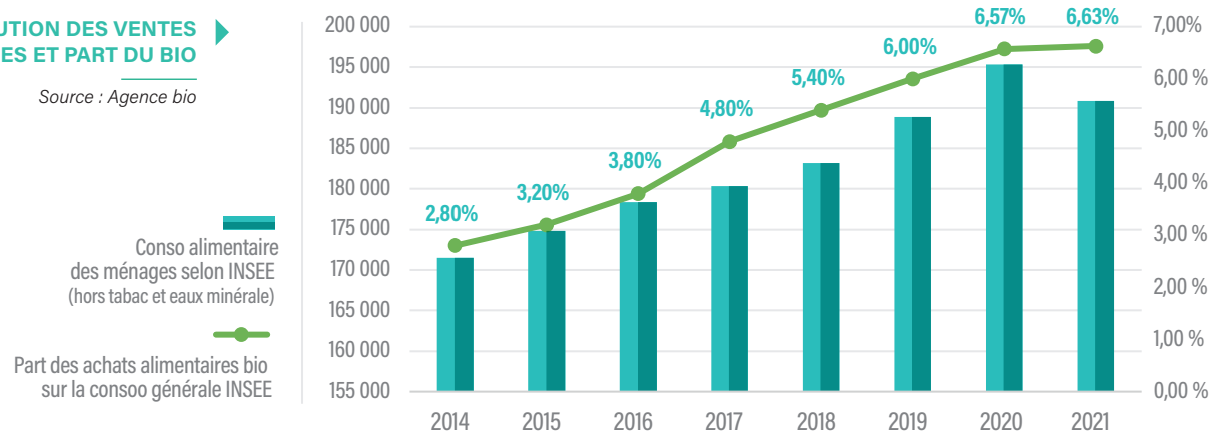

Les filières pour lesquelles les chiffres de la consommation diminuent le plus sont les filières laitières, les fruits et légumes, les œufs et la viande bovine, avec forcément un impact jusqu'aux producteurs. Les conversions ralentissent et les écarts de prix entre conventionnel et bio se sont réduits. En effet, l'impact de l'inflation connue depuis 2021 et accélérée sur 2022 avec le conflit ukrainien est plus fort, à ce jour, en conventionnel qu'en bio. Les éleveurs bio sont particulièrement touchés compte tenu de l'adaptation qui leur est demandé pour répondre au nouveau règlement bio européen.

PLUSIEURS FACTEURS EXPLIQUENT CETTE SITUATION

- Des doutes sur les atouts de la bio auprès de tous les consommateurs, y compris les plus convaincus ;
- La concurrence d'autres démarches privées ou publiques (Zéro résidus de pesticides, HVE…) qui portent des promesses considérées comme similaires au bio par les consommateurs et pour un coût moindre ;
- Le contexte d'inflation avec des consommateurs qui réalisent des arbitrages financiers ;
- Une appétence des consommateurs pour les produits locaux.

MAIS DES LEVIERS QUI RESTENT FORTS ET SUR LESQUELS IL FAUT AGIR

- Une image intacte du bio chez les français qui reconnaissent le label et lui donnent une note positive
- Une image qui se consolide sur la quasi-totalité des valeurs fortes (responsabilité, confiance, bon pour la santé, naturalité, produits peu transformés)

Sources : Baromètre consommation de l'Agence bio - 2021, Étude Kantar Panel pour le CNIEL - 2022

4 ambitions

LES PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE LA BIO DE LA RÉGION OCCITANIE ONT IDENTIFIÉ 4 AMBITIONS

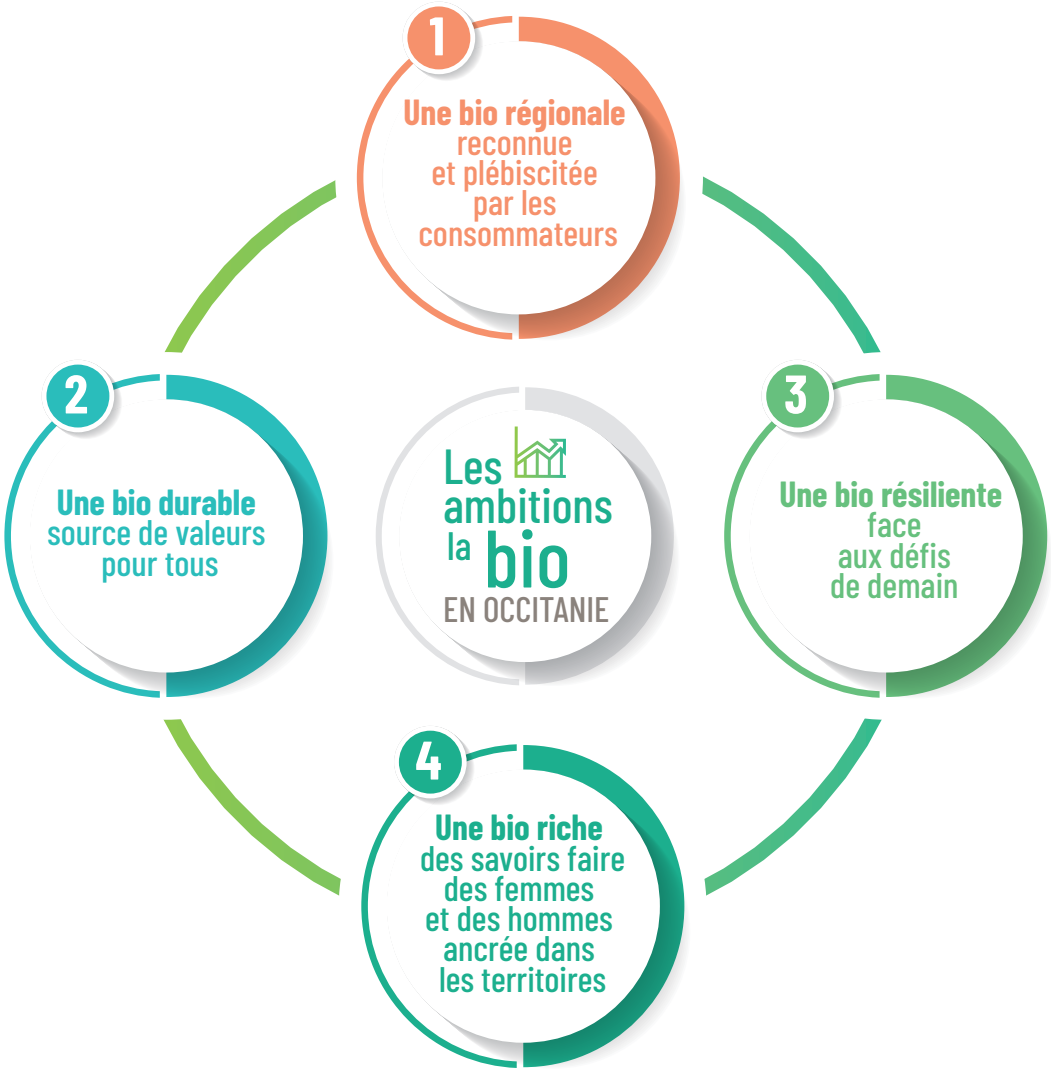

Ces ambitions visent à organiser les actions régionales pour se traduire par une amélioration de la consommation de produits bio régionaux et un développement équilibré de la production.

Pour l'interprofession, la croissance de la consommation est la clé pour poursuivre le développement des filières bio dans notre région. L'Occitanie, 1ère région bio de France a des atouts pour produire largement au-delà de son marché régional. Elle doit participer à atteindre l'objectif fixé par l'État français et l'Europe.

Pour cela, la consommation de produits bio doit doubler pour atteindre 12% du marché.

Dans le contexte actuel, la croissance des surfaces bio dans la région va sûrement marquer un pas après ces 5 années de croissance annuelle à 2 chiffres. Mais l'ambition des acteurs de la bio régionale est d'atteindre les 25% de surface en bio en 2027.

LES ENJEUX de la bio EN OCCITANIE

Le travail d'identification des besoins des filières bio, mené en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux, a permis de mettre en avant les grands enjeux communs à l'ensemble des filières. Ces enjeux répétés lors des différentes réunions sont rassemblés ici. Les pages suivantes ne présentent que les spécificités propres à chaque secteur. Dans le contexte actuel, les enjeux de communication, d'accompagnement technique des producteurs, de répartition de la valeur, de recherche, expérimentation, d'innovation et de partage des connaissances sont essentiels.

1 Une bio régionale reconnue et plébiscitée par les consommateurs

METTRE EN AVANT LA BIO RÉGIONALE

Pour répondre aux envies de proximité des consommateurs, les actions doivent contribuer à mettre en avant la bio de notre région.

RÉAFFIRMER LES ATOUTS DE LA BIO AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

Toutes les enquêtes récentes auprès des citoyens montrent que les garanties apportées par le cahier des charges bio répondent aux attentes des consommateurs mais qu'ils les méconnaissent. Si aux garanties du cahier des charges, on ajoute le local avec l'origine régionale, c'est la combinaison gagnante.

FAIRE PREUVE DE PÉDAGOGIE SUR LE CAHIER DES CHARGES BIO

Il s'agit d'en vulgariser le contenu pour que les consommateurs connaissent mieux les modes de production bio et les garanties apportées par le cahier des charges et son contrôle.

RENDRE LA BIO ACCESSIBLE POUR TOUS

La bio ne doit pas être une alimentation réservée à une catégorie de la population, il faut chercher à la démocratiser. La question du prix doit être traitée en toute transparence avec un double objectif : donner des clés pour consommer bio aux citoyens et maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs. La présence de bio en RHD est une réponse à cet enjeu.

2 Une bio durable source de valeurs pour tous

DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES DÉBOUCHÉS *(tous : distri, circuits courts, rhd, export)* ET LA PLURALITÉ DE CIRCUITS DE DISTRIBUTION

La particularité des produits bio est que leur distribution est répartie de manière équilibré entre tous les débouchés. Cette pluralité est une force pour limiter les effets d'éventuelle crise sur un segment. Dans le contexte actuel, il faut aussi développer et consolider tous les débouchés pour éviter le déclassement de productions agricoles.

PERMETTRE UNE JUSTE RÉMUNÉRATION POUR TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

C'est un enjeu qui a toujours été travaillé de manière plus importante dans les filières bio : c'est un objectif essentiel pour éviter que des producteurs quittent le label. Pour cela, il faut comprendre les chaînes de valeur et apporter des données aux opérateurs économiques.

INCITER LES ENTREPRISES

à utiliser les produits régionaux pour multiplier les débouchés des productions agricoles bio. La structuration de filières bio territorialisées avec les transformateurs locaux doit être une source de valorisation des productions bio de notre région.

ACCOMPAGNER lors de leur installation conversion à la bio / de changement de règlement bio mais aussi tout au long de la vie de l'exploitation en fonction des besoins

L'accompagnement reste un enjeu fort mais il ne faut pas le limiter à la phase de conversion ou d'installation sans oublier l'enjeu du soutien financier lors de cette phase sensible pour les agriculteurs

ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES *(IAA et Exploitations agricoles)*

L'accompagnement va au-delà des aspects financiers, c'est aussi du conseil.

PRODUIRE ET RENDRE ACCESSIBLE DES DONNÉES SUR LES FILIÈRES *(amont, aval, marchés, volumes, marge...)*

L'objectif est d'avoir les outils nécessaires pour piloter la structuration des filières et avoir les moyens de répondre à plusieurs enjeux transversaux. Il faut prioriser les données nécessaires à travailler en région.

L'ensemble de ce travail a pu être possible grâce à la gouvernance organisée autour de l'interprofession. C'est donc un enjeu organisationnel de conforter cette gouvernance et de permettre à tous les acteurs de la bio de se retrouver pour échanger et travailler ensemble.

3 Une bio résiliente face aux défis de demain

TROUVER DES RELAIS DE CROISSANCE GRÂCE À L'INNOVATION

(circuits & produits) et renforcer l'expérimentation et la recherche et développement adaptée à nos territoires

ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

climatique (eau, semences adaptées, foncier...) et économique (marchés plus complexes aujourd'hui, changement de dimension...)

PERMETTRE LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

en travaillant sur l'attractivité des filières et des territoires

DÉVELOPPER LA CONTRACTUALISATION DANS LES FILIÈRES ET TENDRE VERS DU COMMERCE ÉQUITABLE

La bio est précurseur sur les projets de commerce équitable, c'est l'un des atouts à mettre en avant pour répondre à l'enjeu de juste répartition de la valeur

AMENER LA BIO VERS PLUS DE DURABILITÉ

Le cahier des charges bio est le socle commun mais la bio se doit d'être précurseur et travailler vers plus de durabilité dans ses trois composantes : économique, sociale et environnementale

4 Une bio riche des savoirs faire des femmes et des hommes ancrée dans les territoires

FAVORISER LES ÉCHANGES ET LA MUTUALISATION D'OUTILS ET D'INFORMATION AU SEIN DES FILIÈRES, ENTRE LES FILIÈRES ET LES TERRITOIRES

Il s'agit de capter les connaissances, les organiser et les rendre utiles et accessibles.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION

en lien avec les besoins des acteurs et intégrant les évolutions techniques (agilité) et renforcer les liens avec l'enseignement agricole et les centres de formation.

FAIRE DE LA BIO UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES : *RHD, PAT, Collectivités...*

Ne pas oublier que le territoire ne se limite pas à l'Occitanie : penser aussi national et export (nécessaire pour certains produits).

FAIRE ENTENDRE LES SPÉCIFICITÉS DE L'OCCITANIE DANS LES INSTANCES QUI DÉCIDENT DES ÉVOLUTIONS DE LA BIO

(en région, au national...).

La RESTAURATION HORS DOMICILE (RH
bio d'Occitanie

CONJONCTURE

Malgré les différentes politiques mises en place en faveur de la bio dans la RHD (loi Egalim, loi Climat et résilience, le Pacte alimentation et plan bio), les données nationales du marché révèlent un taux de pénétration de la bio faible dans la restauration collective et commerciale (5% en 2021 selon données Agence Bio - INSEE). La demande des consommateurs pour intégrer des produits bio dans la RHD est toutefois importante. Le baromètre annuel de l'Agence Bio montre, en 2019, que plus de 90% des parents souhaitent plus de bio dans les cantines et 81% des actifs dans leur restaurant d'entreprise.

La restauration scolaire est le principal circuit de commercialisation lorsqu'on parle de RHD mais il est important de ne pas oublier que la RHD concerne plusieurs modes de restauration (restauration commerciale, la restauration collective, ou la restauration d'entreprises...). Beaucoup d'actions pour la RHD sont actuellement structurées par les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) cependant, la bio est traitée de manière très hétérogène. En effet, il existe souvent une confusion entre la bio, le local, les différents labels, les marques...

L'année 2022 est marquée par une forte inflation qui crée de l'inquiétude chez les consommateurs et chez les opérateurs. La hausse générale des prix est constatée sur tous les produits qu'ils soient bio ou conventionnels (environ +7% de hausse). Avec l'envolée des marchés conventionnels le différentiel de prix entre prix conventionnels et bio se réduit. Néanmoins, à ce jour, l'inflation se répercute moins sur les fournisseurs et les producteurs locaux qui vendent en direct ou à travers les plateformes régionales (circuits courts notamment).

Par contre, dans ce contexte de baisse de la consommation de produits bio, la restauration collective est un secteur dynamique d'après de nombreux acteurs régionaux et à fort potentiel du fait du cadre légal notamment.

HD)

SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE

ACCOMPAGNER LES ACHETEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE : LA DEMANDE

- Une adaptation des pratiques du côté des restaurants pour introduire des produits bio est indispensable et peut nécessiter un accompagnement. Pour cela, il est important de construire une démarche globale et pérenne sur l'alimentation au sein des établissements de restauration afin d'assurer une véritable transition vers la bio et ce de manière durable. La réussite de ces démarches ne dépend pas tant de la taille, du mode de gestion, de la mission de l'établissement (scolaire, maison de retraite...) mais d'acteurs clés (décideurs, cuisiniers...) et surtout de l'animation globale du projet d'alimentation qui nécessite souvent un accompagnement adapté à chaque établissement. Ce travail de suivi pas à pas sur ces expériences est primordial pour l'essaimage des actions en faveur d'une RHD bio régionale.
- A noter, un besoin pour les collectivités publiques sur l'adaptation de leurs marchés et notamment leur simplification pour faciliter la réponse d'opérateurs de la filière bio.
- Favoriser les échanges entre acheteurs et fournisseurs pour présenter l'offre bio et mieux caractériser en quoi cette filière répond aux enjeux de société et à ceux spécifiques d'une restauration collective durable à long terme. Cela peut notamment se caractériser par la poursuite des échanges entre acheteurs et fournisseurs qui permettraient de mieux visibiliser l'offre RHD bio (notamment les structures qui y sont impliquées), la caractériser...

DÉVELOPPER UN OBSERVATOIRE SPÉCIFIQUE RHD ET/OU OPTIMISER L'UTILISATION DE L'OUTIL NATIONAL.

- La RHD est un débouché spécifique qui ne bénéficie pas, à ce jour, d'outils de suivi. Afin de mieux répondre à la demande il est important de développer ou d'adapter les dispositifs qui permettraient de suivre l'évolution et les changements aussi bien au niveau de l'amont (ex : volumes disponibles et commercialisés) que de l'aval (ex : nombre de structures travaillant dans la RHD, les plateformes existantes).

ACCOMPAGNER L'OFFRE RHD BIO EN RÉGION AFIN DE LA RENFORCER, LA STRUCTURER ET L'ADAPTER AU DÉBOUCHÉ RHD EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES CIRCUITS DE DISTRIBUTION.

- Accompagner les fournisseurs pour la réponse au cadre des marchés publics : En effet, répondre à des marchés publics est une tâche complexe qui nécessite des savoirs faire et une organisation en amont pour pouvoir assurer les volumes demandés.
- Par ailleurs, de plus en plus de plateformes spécialisées ou de collectifs structurant l'offre bio pour la RHD se développent. Il est important de favoriser ces dispositifs spécialisés mais aussi de les accompagner dans leur fonctionnement et leur pérennité. Idem pour les plateformes offrant une offre bio locale.
- Optimiser et renforcer les outils de transformation existants pour répondre aux demandes de la RHD. Les volumes bio demandés par la RHD sont des volumes de demi-gros pour lesquels le conditionnement n'est pas toujours optimisé. Les opérateurs privilégient alors d'autres labellisations (label rouge, bleu blanc cœur...) qui proposent un conditionnement adapté. Il est nécessaire de mettre en place des outils en bio qui puissent répondre à cette demande. La restauration scolaire est le principal débouché de la RHD. La saisonnalité de la production (pic de production pendant les vacances scolaires) ne permet donc pas de répondre pleinement aux besoins des cantines scolaires. La solution est de développer les outils de transformation, surgélation et stockage pour permettre un approvisionnement constant durant l'année scolaire.

La DISTRIBUTION

CONJONCTURE

Un tassement de la consommation bio, tous circuits confondus, a débuté fin 2021 et se poursuit depuis. Au premier trimestre 2022, le chiffre d'affaire des magasins spécialisés était en baisse de 17 % par rapport au premier trimestre 2021 et de 3 % par rapport au premier trimestre 2019, dernière année de référence. En GMS, la baisse était de 6,5 % du chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2021.

Les principales causes sont vraisemblablement la baisse du pouvoir d'achat dans un contexte inflationniste et une concurrence accrue de nombreux labels. Les consommateurs préfèrent des produits aux mentions valorisantes proches de celles du bio dont le prix est inférieur ou simplement mieux comprises.

Alors que le nombre de magasins spécialisés bio continue d'augmenter par rapport aux années précédentes, une baisse conséquente de la fréquentation a débuté, tout comme la taille du panier moyen lors du passage en caisse. La distribution spécialisée semble avoir perdu la clientèle mixte, c'est-à-dire celle qui s'approvisionne en magasin spécialisé et en GMS.

De son côté, la GMS, qui représente 50 % des ventes de produits bio, a aujourd'hui tendance à rationaliser les rayons bio et donc diminuer l'offre bio. Les années précédentes, à l'inverse, les magasins généralistes ont connu une période où le nombre de références ne cessaient d'augmenter en rayon.

Pour les autres circuits de distribution, les tendances peuvent être différentes. Sur le MIN de Montpellier la demande en produits bio semble rester importante : demande des restaurateurs, grossistes, restauration collective. En 2022, la RHD est le seul circuit où la demande est stable voire en croissance, grâce à la mise en application de la Loi EGALIM 1 qui impose 20 % de produits bio dans les menus.

Enfin, l'année 2022 est marquée par des hausses tarifaires et des hausses des coûts logistiques, notamment sur le transport. Des hausses de prix des produits bio sont en cours, ce qui ne va pas aider à relancer la demande.

Le local, la proximité, l'origine des produits restent, par contre, des arguments importants à mettre en avant. La demande des consommateurs reste très forte sur ces sujets : une carte à jouer pour nos filières bio régionales !

	Chiffres d'affaires TTC (M€)			Croissances		Parts de marché		
	2019	2020	**2021**	21/19	**21/20**	2019	2020	**2021**
GRANDES SURFACES ALIMENTAIRES (GSA)	6 198	6 936	6 668	+7,6%	**-3,9%**	51,48%	52,01%	**50,26%**
TOTAL CIRCUIT SPÉCIALISÉ BIO	3 197	3 618	**3 552**	+11,1%	**-1,8%**	26,55%	27,13%	**26,77%**
Dont réseaux bio en magasin	2 723	3 161	3 110	+14,2%	**-1,6%**	22,62%	23,70%	**23,44%**
Dont Distribution Spécialisée bio indépendante	473	457	442	-6,6%	**-3,4%**	3,93%	3,43%	**3,33%**
ARTISANS-COMMERÇANTS	778	906	**959**	+23,3%	**+5,8%**	6,46%	6,79%	**7,23%**
VENTE DIRECTE	1 228	1 371	**1 480**	+20,5%	**+7,9%**	10,20%	10,28%	**11,15%**
TOTAL HORS RHD	11 400	12 831	**12 659**	+11,0%	**-1,4%**	95%	96%	**95,41%**
RESTAURATION HORS DOMICILE	640	505	**609**	-4,8%	**+20,6%**	5%	3,79%	**4,59%**
Dont restauration collective	389	290	**377**	-3,0%	**+30,0%**	3%	2,17%	**2,84%**
Dont restauration commerciale	251	215	**232**	-7,7%	**+7,9%**	2%	1,61%	**1,75%**
TOTAL	12 040	13 336	**13 268**	+10,2%	**-0,5%**	100%	100%	**100,00%**
Consommation alimentaire des ménages *	188 849	195 315	**190 862**	+1,1%	**-2,3%**			
Part de l'alimentation biologique	6,00%	6,57%	**6,63%**					

**INSEE - Consommation des ménages en biens. Volumes aux prix de l'année précédente chaînés - Nouvelle Série basée en 2014 Codes : 01-03, 10-12 de la nomenclature A88-A272 - Produits agricoles, sylvicoles, pêches, produits agroalimentaires HORS TABAC - Données de fev 2022 - cvs cjo*
Source : Agence Bio / ANDI

SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR

CONTINUER ET RENFORCER LES ÉCHANGES ENTRE PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS POUR AMÉLIORER LA PRÉSENCE DE BIO RÉGIONAL EN MAGASINS.

Il est important d'améliorer la connaissance et la visibilité de l'offre bio régionale.

METTRE EN AVANT LES PRODUITS BIO RÉGIONAUX EN MAGASINS.

TRAVAILLER SUR LA RÉPARTITION DE LA VALEUR.

Il est nécessaire d'inclure la distribution dans les travaux de répartition de la valeur au sein des différentes filières bio régionales. L'objectif de ces travaux est de permettre à l'ensemble des acteurs de la filière d'avoir une juste rémunération.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS SUR LA LOGISTIQUE.

Il est important d'accompagner les acteurs dans l'optimisation de la logistique aussi bien en termes de coûts qu'en termes d'efficience.

PROFESSIONNALISER LA DÉMARCHE DE COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS.

Les circuits courts doivent pouvoir jouer la carte du bio et local, mais les producteurs doivent se professionnaliser (montée en compétences, rentabilité, outils numériques...)

EXPLORER DE NOUVEAUX CIRCUITS DE DISTRIBUTION (e-commerce par ex.).

Afin de s'adapter et être plus résilient, il est important de travailler sur des formes innovantes de commercialisation. Il est important de chercher des relais de croissance dans de nouveaux circuits.

MAINTIEN DE LA DIVERSITÉ DES CIRCUITS.

Il est important de maintenir le réseau spécialisé bio qui permet une diversité de circuits et d'interlocuteurs en bio (GMS, circuits bio spécialisés, artisans, vente directe...).

Filière GRANDES CULTURES

CHIFFRES CLÉS GRANDES CULTURES BIO 2021

4 796 exploitations
évolution **+11 % / 2020**

162 165 ha en bio
évolution **+9% /2020**
dont **33 843 ha en conversion**
évolution **-8% / 2020**

22 % des surfaces de GC bio françaises

16 % des surfaces GC régionales sont en bio

RÉPARTITION DES SURFACES BIO PAR PRODUCTIONS EN 2021 (EN HA)

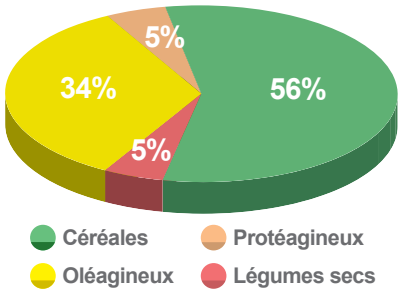

ÉVOLUTION DES GRANDES CULTURES BIO EN OCCITANIE

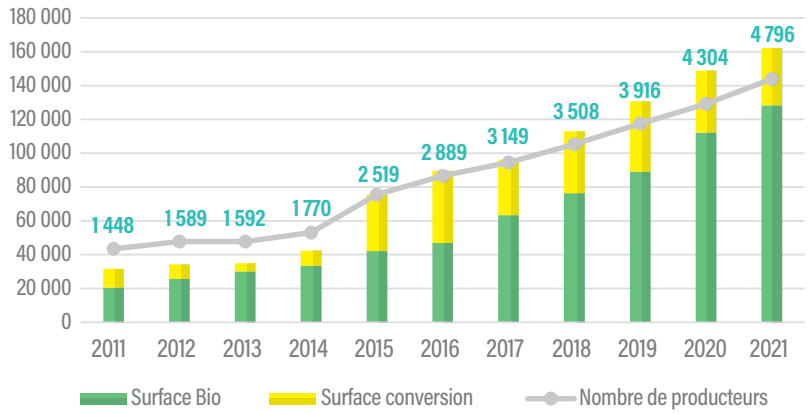

Avec près du ¼ des surfaces des grandes cultures « bio et en conversion » françaises, l'Occitanie se place en tant que leader en grandes cultures bio. Elle représente ainsi, en 2020, 16 % des surfaces nationales de céréales bio, 20 % des surfaces nationales de protéagineux bio, 33 % des surfaces de légumes secs bio et 43 % des surfaces nationales d'oléagineux bio.

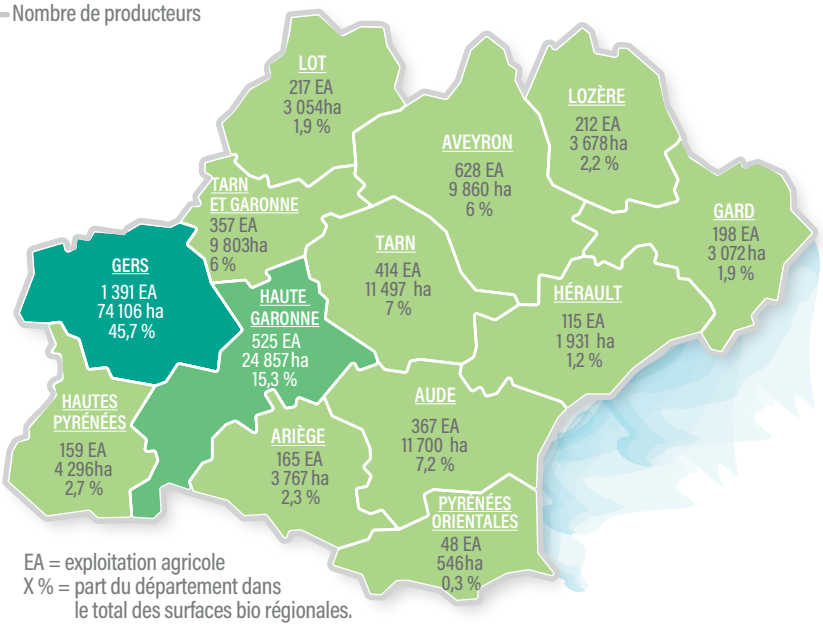

EA = exploitation agricole
X % = part du département dans le total des surfaces bio régionales.

CONJONCTURE 2021>2022

Le début de l'année 2021 est marqué par un tassement du marché de la meunerie et de l'alimentation du bétail et une production en forte augmentation, avec des volumes de blé tendre bio qui permettent pour la première fois cette année de répondre à la totalité de la demande en meunerie. Il semble cependant que le rythme des conversions (très dynamique sur ces dernières campagnes) ralentisse, dans un contexte où les productions conventionnelles voient leurs cours augmenter fortement et où les volumes attendus en grandes cultures bio devraient permettre de satisfaire le marché français.

L'augmentation des prix des intrants chimiques dès 2021, accentuée par la crise ukrainienne, amène les producteurs conventionnels à s'approvisionner en intrants organiques. Le problème d'approvisionnement en matière organique que connaissaient déjà les producteurs bio avant l'inflation s'accentue.

Les prix attractifs sur les marchés conventionnels risquent d'entrainer la valorisation de certains volumes bio dans les filières conventionnelles. Dans ce contexte, les opérateurs aval bio régionaux (et nationaux) jouent un rôle majeur dans le maintien des prix bio en s'engageant sur des prix fermes supérieurs au conventionnel. La difficulté est de faire accepter à l'aval la hausse de prix.

Le marché de l'alimentation animale est attendu stable voire en légère régression, une conséquence directe du ralentissement de la production de volailles, œuf et porcs bio et de la grippe aviaire. Cependant, certaines opportunités restent présentes pour les filières grandes cultures bio : la demande en oléagineux bio reste forte au niveau national. L'export est prévu en développement, certains Etats voisins de la France ayant un besoin d'importation en bio, accru par la fermeture des marchés ukrainiens et russes. Dans le contexte actuel, nos productions bio régionales deviennent concurrentielles sur ces marchés en demande.

Sur la filière grandes cultures bio il n'y a pas de déconversions massives répertoriées à ce jour, mais pas d'engouement pour la conversion...

AMBITION POUR LA FILIÈRE

2023 – 2027

Dans un contexte actuel compliqué et incertain à tout niveau, économique, social et environnemental, il faut avant tout consolider et maintenir l'existant. Il est nécessaire, dans un premier temps, de maintenir les surfaces et le nombre de producteurs bio.

Aujourd'hui, la bio voit une stagnation de la consommation qui nécessite de trouver des moyens de s'adresser au consommateur. Le taux de consommation de bio pourrait être un autre indicateur pour évaluer le développement de la filière.

Malgré une réalité difficile, la volonté de développer la filière en fonction des besoins n'est pas à exclure et reste un objectif principal. Il est important de montrer que la bio reste un modèle d'avenir.

BESOINS DE LA FILIÈRE

ENCOURAGER À L'ACCEPTATION DE LA CONTRACTUALISATION AVEC L'AMONT ET L'AVAL DE LA FILIÈRE.

La contractualisation est une solution pour garantir un équilibre dans la filière bio en sécurisant tous les acteurs (producteurs et entreprises). Le contexte tendu actuel avec les risques de spéculation et la faible acceptabilité des contrats auprès des producteurs ne facilite pas le développement de la démarche.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE PRODUCTION DE SEMENCES BIO EN RÉGION.

À ce jour, la région Occitanie reste très dépendante des productions de semences hors région, en France ou en provenance d'autres Etats membres. Les acteurs de la filière font part de la difficulté à se fournir en semences bio et en semences bio adaptées aux conditions pédoclimatiques régionales. L'accompagnement devra se faire à tous les stades, de la sélection à la distribution, en passant par la sécurisation des agriculteurs multiplicateurs.

TRAVAILLER SUR DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE À LA PROBLÉMATIQUE DE DISPONIBILITÉ DE MATIÈRE ORGANIQUE POUR LES EXPLOITATIONS BIO.

L'approvisionnement en matière organique est compliqué et la hausse des prix des intrants accentue ce déficit. En réponse à cette hausse, pour réduire leurs coûts de production les producteurs conventionnels cherchent à s'approvisionner en intrants UAB.

DÉVELOPPER UNE APPROCHE « PRIX DE REVIENT » SUR L'ENSEMBLE DU SYSTÈME DE PRODUCTION

(actuellement approche par cultures) car le système de production bio est basé sur des rotations, plusieurs cultures et variétés produites au sein d'une même exploitation agricole. Pour répondre au mieux aux enjeux techniques, il est nécessaire de nécessaire de calculer la marge nette à l'échelle de la rotation et pas seulement annuellement par culture.

CONSOLIDER LES ÉCHANGES ENTRE L'AMONT ET L'AVAL POUR PRODUIRE EN QUALITÉ SELON LES BESOINS DES MARCHÉS.

La filière grandes cultures est une filière structurée et à la différence d'autres filières la qualité des productions a un impact direct sur la qualité des produits transformés. Les suivis des productions et des marchés sont des outils indispensables pour la mise en cohérence offre-demande (si leur pertinence est souvent au niveau national, il reste important de diffuser leurs résultats auprès des opérateurs régionaux).

ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS ET L'APPUI TECHNIQUE AUX PRODUCTEURS POUR LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES

(datura, morelle, ambroisie, phytolacca, xanthium, sorgho d'Alep...) qui concurrencent les cultures et qui ne permettent pas de répondre aux exigences de qualité de la filière.

FAVORISER LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES CÉRÉALIERS ET LES ÉLEVEURS D'OCCITANIE.

Cet équilibre entre les filières permettrait de répondre aux enjeux concernant les apports protéiques bio pour les élevages et offrirait un débouché supplémentaire et local aux productions végétales régionales.

FILIÈRE ARBORICULTURE

CHIFFRES CLÉS ARBORICULTURE BIO D'OCCITANIE 2021

3 137 exploitations
évolution **+12 % / 2020**

12 085 ha en bio
évolution **+17% / 2020**
dont **3 470 ha**
en conversion
évolution **+8% / 2020**

19 %
des vergers bio
français

17 % des vergers
régionaux
sont en bio

Les Pyrénées-Orientales représentent à elles seules presque un quart de la surface fruitière régionale. Les fruits à coque représentent 29 % des surfaces, les fruits à noyau et à pépins 62% et les autres fruits 9 %.

ÉVOLUTION DES FRUITS BIO EN OCCITANIE

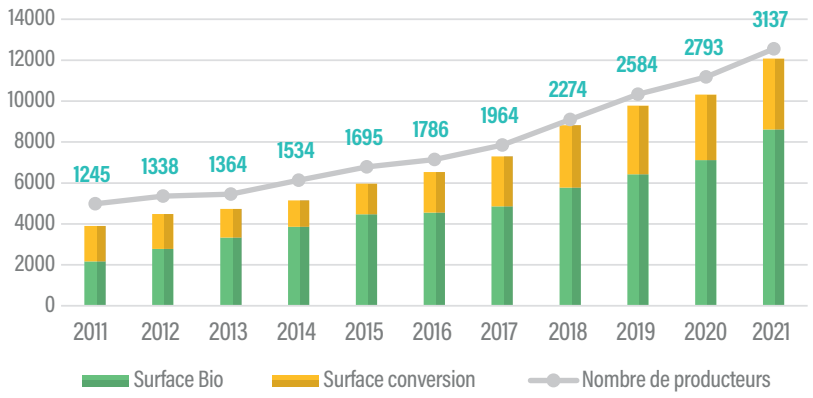

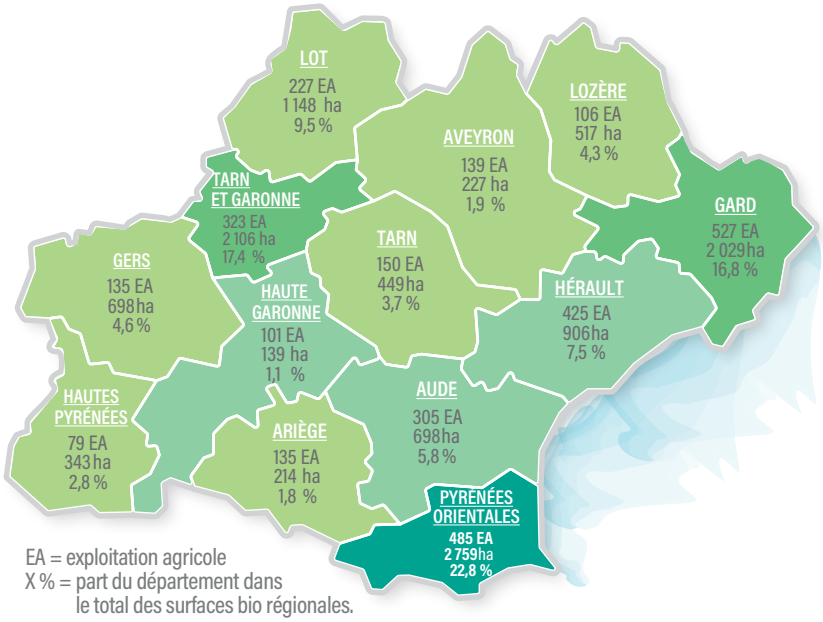

EA = exploitation agricole
X % = part du département dans le total des surfaces bio régionales.

FILIÈRE MARAÎCHAGE

CHIFFRES CLÉS MARAÎCHAGE BIO D'OCCITANIE 2021

2 677 exploitations
évolution **+13 % / 2020**

5 218ha en bio
évolution **+12% / 2020**
dont **349 ha**
en conversion
évolution **-7% / 2020**

11 % des surfaces maraichères françaises

30% des surfaces maraîchères régionales sont en bio

ÉVOLUTION DES FRUITS BIO EN OCCITANIE

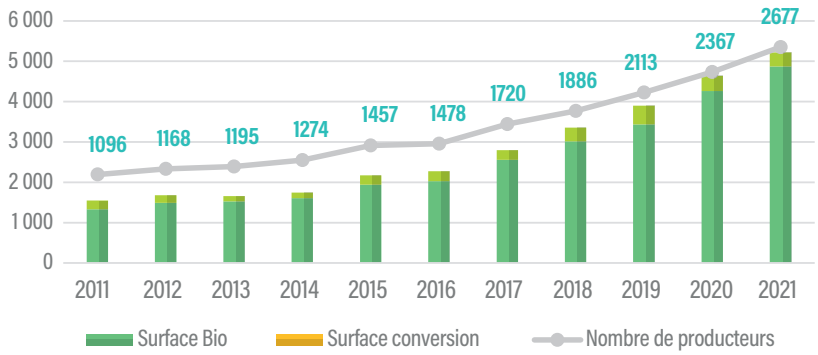

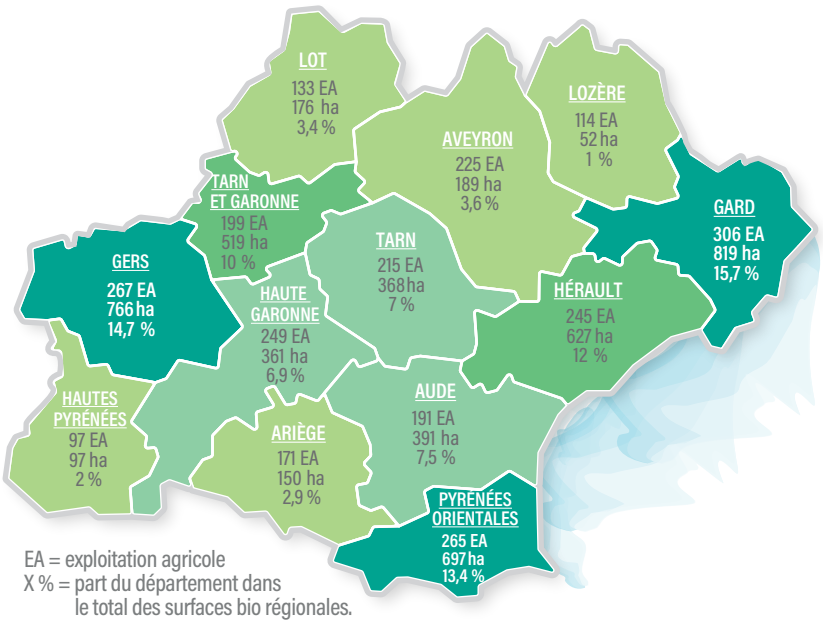

EA = exploitation agricole
X % = part du département dans le total des surfaces bio régionales.

Filière FRUITS & LÉGUMES

CONJONCTURE 2021>2022

Les années 2021 et 2022 sont marquées par des aléas climatiques. Les pertes pour l'année 2021 furent importantes. Le premier semestre 2022 est également marqué par des aléas climatiques limitant les volumes de certains produits. Le nombre de conversions important a en partie compensé cette baisse de la production. Si les dégâts sont faibles sur l'année, avec les conversions de ces dernières années, les volumes seront importants sur un marché qui se rétracte.

La baisse de la consommation est observable sur l'ensemble des produits frais et la filière fruits et légumes est l'une des plus impactée (-3,8 % entre 2021 et 2020). Sur ce segment, la concurrence du local est forte. D'autant plus qu'il a été très mis en avant dans les magasins avec des campagnes de communication fortes et longues.

La loi GIEC sur la suppression de certains emballages plastiques depuis le 1er janvier 2022 et le conflit en Ukraine ont donné lieu à une hausse des coûts de production, particulièrement sur l'emballage. Cette hausse des prix des intrants se répercute sur le prix consommateur et risque d'accentuer la tendance à la baisse. Les prix moyens à la distribution sont à la hausse mais cette hausse ne se répercute pas auprès des producteurs, la répartition des marges au sein de la filière est une problématique.

La demande des circuits longs est toujours présente mais des difficultés à approvisionner ce circuit car les prix sont trop bas. En circuits courts, la clientèle se déplace moins chez les producteurs ou sur les marchés.

BESOINS DE LA FILIÈRE

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET L'ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES VOLUMES ET LES MARCHÉS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES (types de circuits de commercialisation, territoires).

La filière fruits et légumes est une filière pour laquelle les débouchés et les formes de production sont multiples. Il est compliqué de mettre en place un outil de suivi qui réponde à l'ensemble de la filière. L'adaptation d'un outil de suivi des volumes et des marchés en fonction des territoires et des débouchés est nécessaire pour pouvoir adapter l'offre à la demande.

MUTUALISER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS SUR L'EXPÉRIMENTATION ET LA RECHERCHE.

De nombreuses recherches et expérimentations sont faites dans la région mais on constate un manque de visibilité et de diffusion des résultats. Dans un contexte de changement climatique, il est important de renforcer les travaux de recherche et d'expérimentation, surtout pour l'arboriculture.

SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES PRODUCTEURS POUR LUTTER CONTRE LES ALÉAS CLIMATIQUES.

Les aléas climatiques sont de plus en plus récurrents et peu prévisibles. Les producteurs doivent donc adapter les techniques de production et adapter le matériel pour faire face au changement climatique. Ces changements représentent des investissements conséquents qui ne peuvent pas être supportés intégralement par le producteur.

RENFORCER LA TECHNICITÉ DES PRODUCTEURS SURTOUT LORS DE LA CONVERSION.

Les maraîchers ont parfois une faible maîtrise technique. Les arboriculteurs sont plutôt confrontés à des difficultés techniques lors des premières années de conversion. La montée en compétences techniques des producteurs est importante mais il faut également les accompagner sur la partie aval. En effet, il est nécessaire de les informer sur le marché (diversité des circuits, valorisation de la production...).

AMÉLIORER L'APPROVISIONNEMENT EN PLANTS ET SEMENCES BIO.

A ce jour, il n'existe pas de filière de semences et de plants bio régionale. Le problème est d'autant plus contraignant sur la filière arboricole, où les plants manquent et le système d'approvisionnement est administrativement compliqué (dérogations, délais d'approvisionnement...).

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT DANS LES POLITIQUES ALIMENTAIRES TERRITORIALES

Dans le cadre des PAT (Plan Alimentaire Territoriaux), la filière maraîchère et arboricole sont les plus représentées. Cependant, ces projets s'orientent essentiellement vers l'approvisionnement en circuit court ou vente directe. Il serait intéressant de travailler avec d'autres formes d'approvisionnement qui pourraient également répondre aux besoins des territoires.

Filière VITICOLE

CHIFFRES CLÉS VITICULTURE BIO D'OCCITANIE 2021

3 329 exploitations
évolution **+11 % / 2020**

57 042 ha en bio
évolution **+10% / 2020**
dont **23 480 ha en conversion**
évolution **+5% / 2020**

36 % des surfaces viticoles bio françaises

21% des surfaces viticoles régionales sont en bio

La région Occitanie est la première région viticole bio de France. Réparti principalement le long de l'arc méditerranéen, le vignoble d'Occitanie se décline en une soixantaine d'AOP (Appellation d'origine Protégée) et une trentaine d'IGP (Indication Géographique Protégée).

ÉVOLUTION DE LA VITICULTURE BIO D'OCCITANIE

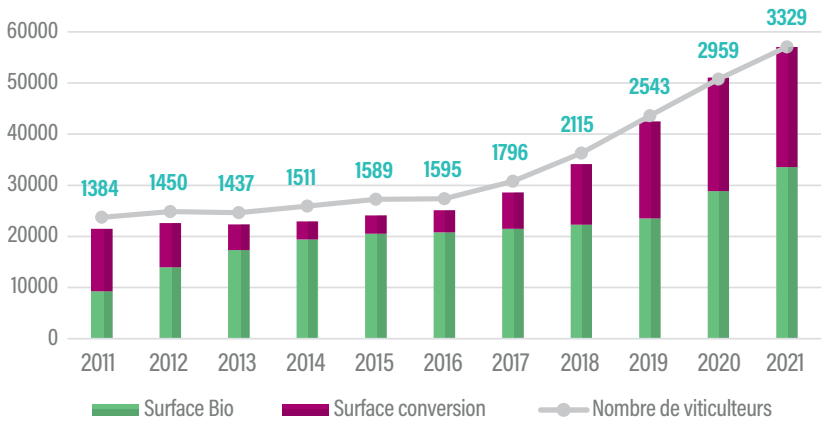

De façon plus détaillée en 2021, la région compte 133 caves coopératives et plusieurs centaines de caves particulières en bio. Les metteurs en marché de vins historiquement présent sur le territoire, s'orientent vers le marché de la grande distribution et de l'export.

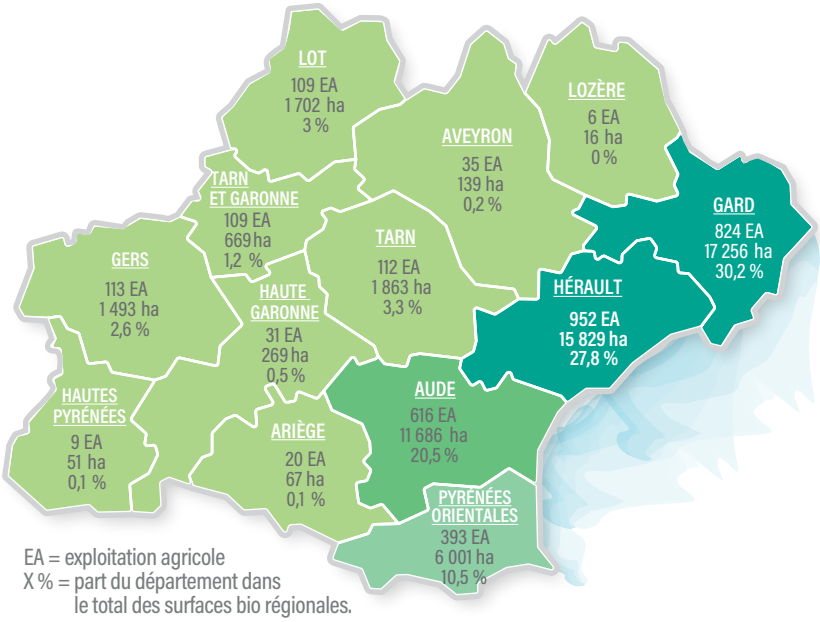

EA = exploitation agricole
X % = part du département dans le total des surfaces bio régionales.

CONJONCTURE 2021>2022

L'année 2021 a été marquée par une baisse importante des rendements due aux aléas climatiques (gels, sécheresse) et à la pression élevée des maladies et des ravageurs. Toutefois, les surfaces en conversion ont permis de compenser les baisses de rendements, la vendange 2021 se maintient.

La dynamique de conversion, en 2021, est toujours importante sur la filière, 380 à 400 conversions annuelles. La fréquentation des PIB a malgré tout diminué. Si l'année 2022 est sans aléas climatiques, une augmentation importante des volumes bio (près de 700 000 hL de plus) est attendue.

Concernant la commercialisation, il est important de suivre les transactions d'achat. Nous constatons un maintien voire une augmentation des prix sur tous les segments. Par rapport à 2020 les volumes sur la grande distribution sont stables avec une augmentation du prix de + 2,7%.

La crise du covid a impacté le marché du vin en limitant les ventes internationales. La crise russo-ukrainienne actuelle n'impacte pas le marché à l'export car la Russie n'est pas un marché d'export. Cependant, des inquiétudes se font ressentir sur l'impact de la crise et de l'inflation sur les prix des intrants et notamment des matières sèches (bouteilles, capsules, étiquettes etc).

AMBITION POUR LA FILIÈRE

2023 – 2027

Dans un contexte actuel compliqué il faut avant tout consolider et maintenir l'existant. Il est nécessaire, dans un premier temps, de maintenir les surfaces et le nombre de producteurs de vins bio.

Néanmoins, la volonté de développer la filière en fonction des besoins n'est pas à exclure et reste un objectif principal.

BESOINS DE LA FILIÈRE

ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS VITICOLES BIO VERS DES PRATIQUES ET DES CÉPAGES QUI RÉPONDENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUI VISENT À AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS.

Accompagnement à travers la recherche et les expérimentations.

CARACTÉRISER À L'ÉCHELLE RÉGIONALE LES PROFILS DES PRODUCTEURS

(grande diversité des techniques de production en bio) afin d'adapter au mieux l'expérimentation et la recherche.

RENFORCER LES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA FLAVESCENCE DORÉE.

La flavescence dorée a un fort impact. La présence de cette maladie sur certains territoires va freiner les conversions et va faire baisser les volumes de production. Une baisse des volumes de production est constatée en blanc sur certains cépages comme le chardonnay blanc qui est plus sensible à la flavescence dorée.

RÉPONDRE À LA PÉNURIE EN MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE, NOTAMMENT DE TRACTORISTES.

La viticulture bio fait appel à plus de travail du sol et à plus d'utilisation d'outils plus sophistiqués qu'en conventionnel (interceps, outils combinés...). Cela crée des besoins d'embauche de tractoristes dont certains fortement qualifiés. Cependant, dans un contexte généralisé de pénurie de tractoristes en milieu agricole, les viticulteurs bio peinent à recruter.

AMÉLIORER LE SUIVI DES VOLUMES BIO NOTAMMENT EN DIFFÉRENCIANT LES VOLUMES EN VRAC ET EN BOUTEILLES.

POURSUIVRE L'INVESTISSEMENT EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

sur des domaines techniques viti et oeno intéressant la filière (alternative au cuivre, baisse des intrants en œnologie etc).

Filière DES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUESETMÉDICINALES(PPAM)

CHIFFRES CLÉS DES PPAM BIO D'OCCITANIE 2021

818 exploitations
évolution **+19 % / 2020**

2 609 ha en bio
dont **1546 ha**
en conversion
évolution **+126% / 2020**

18 % des surfaces de PPAM bio françaises

100% des surfaces PPAM régionales sont en bio

L'envolée des cours du marché de la coriandre pourrait être la cause de la conversion exponentielle des surfaces en 2021. À l'exception du Gers, sur l'ensemble des départements la croissance est normale sur les espèces traditionnelles (herbes de Provence et cultures pour huiles essentielles diversifiés).

ÉVOLUTION DES PPAM BIO D'OCCITANIE

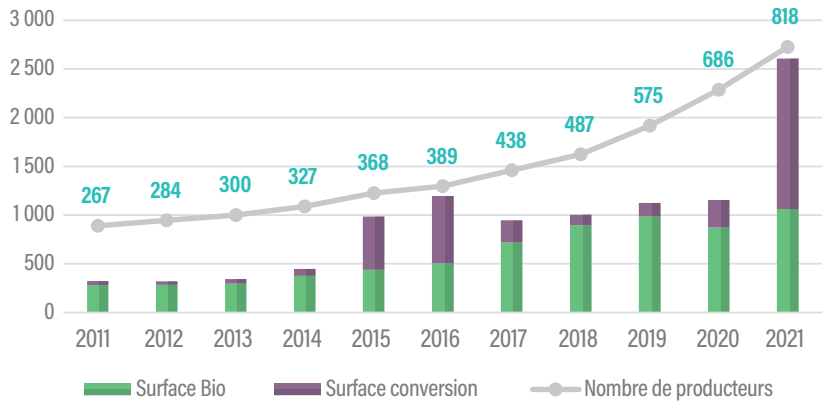

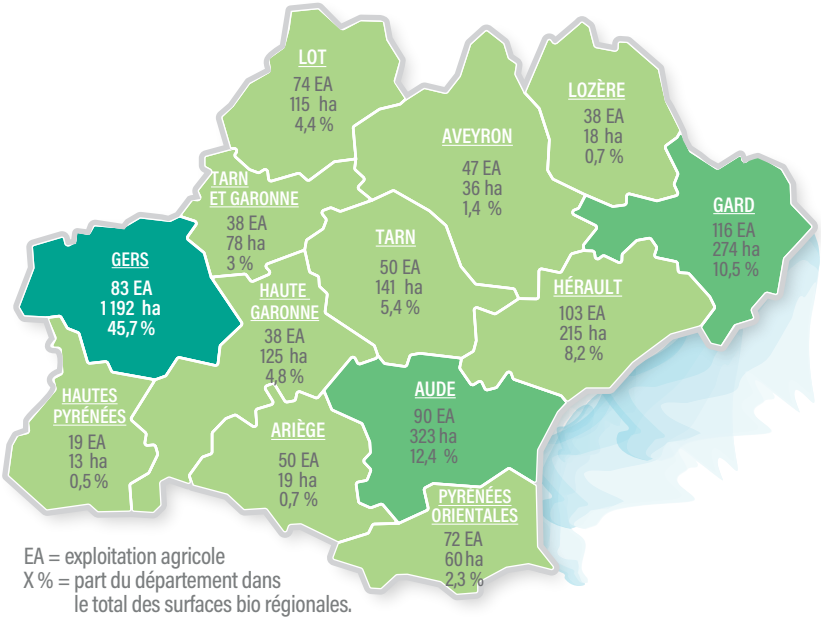

EA = exploitation agricole
X % = part du département dans le total des surfaces bio régionales.

CONJONCTURE 2021>2022

La filière de plantes à parfum aromatiques et médicinales se développe selon différents axes :

- Autour des circuits courts majoritairement dans les départements du pourtour Méditerranéen et ceux qui ont des zones de montagnes. Ce sont généralement des installations sur de petites surfaces très diversifiées et couplées avec de la cueillette sauvage.
- Les circuits longs sont approvisionnés selon le type de cultures
  - Soit par des céréaliers en recherche de diversification comme dans le Gers ou le Lauragais sur des cultures comme la coriandre, la bourrache mais aussi la menthe ou encore les lavandins.
  - Soit par des vignerons ou des exploitations en polycultures sur des espèces telles que les herbes de Provence, la lavande ou encore les lavandins. Les principales zones concernées sont les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, du Tarn et du Lot.

  Notons que du fait de la saturation des marchés en huiles essentielles de lavandins la diversification sur cette espèce ralentit.

  Comme pour d'autres filières, les évolutions de la réglementation impactent fortement les deux principales filières.
- Les huiles essentielles qui devront être soumises en 2024 à la réglementation des produits chimiques ce qui va entraîner des contraintes importantes pour les producteurs.
- Sur la filière de plantes sèches, les niveaux d'exigences adoptées dès juillet 2022 et liées aux teneurs en alcaloïdes pyrrolizidiniques, sont considérables et pourraient conduire certains producteurs bio à se désengager de ces marchés.

Il existe des risques de dé-conversions des producteurs sur la filière. Malgré tout le différentiel de prix entre le conventionnel et la bio reste intéressant à condition d'avoir une bonne productivité.

BESOINS DE LA FILIÈRE

PROFESSIONNALISER L'AMONT DE LA FILIÈRE.

Dans un contexte où l'installation de nouveaux producteurs est en forte croissance, il est important d'accompagner ces producteurs sur la technicité. L'accompagnement de collectifs de producteurs autour des outils de transformation permettra de structurer l'offre.

SÉCURISER LES RELATIONS COMMERCIALES ET LES DÉVELOPPER.

Les entreprises régionales ont des partenariats avec les producteurs, mais cela reste faible pour asseoir l'avenir. Il est nécessaire d'acquérir plus d'informations sur les marchés et leurs attentes (mercuriales et autres outils). Le développement de nouvelles relations commerciales hors région grâce à la mise en relation entre acheteurs et fournisseurs est un moyen pour garantir des débouchés.

PROMOUVOIR LES PPAM PRODUITES EN OCCITANIE. L'OCCITANIE EST LA 2ÈME RÉGION FRANÇAISE EN PRODUCTEURS DE PPAM BIO, MAIS ELLE EST PEU CONNUE/RECONNUE.

Une campagne de communication auprès des acheteurs et le développement de SIQO permettraient de mettre en avant la filière.

DOTER LA FILIÈRE D'UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE PPAM.

Il existe de nombreuses initiatives locales dynamiques, mais il manque une instance qui permette de représenter et de défendre les intérêts de la filière au niveau national.

Filière APICOLE

CHIFFRES CLÉS APICULTURE BIO D'OCCITANIE 2021

288 exploitations
évolution **+12 % / 2020**

50 901 ruches bio
évolution **+5% / 2020**
dont **5073 ruches en conversion bio**
évolution **+3% / 2020**

5 % du rucher bio français

24 % du rucher régional est en bio

La vente directe est le circuit de prédilection pour l'apiculture biologique de la région. Cependant, en 2019, 61% des achats de miel bio se font en grande distribution, 20 % en magasin spécialisé, le reste des achats se répartissent entre les marchés, les commerces de proximité et directement à l'apiculteur.

PRIX MOYENS DU MIEL BIO EN 2019

Les prix de vente du miel sont majoritairement liés au conditionnement et à la miellée considérée

Prix vente au détail › **17 €/kg**

Prix vente en vrac › **11 €/kg**

Enquête production ADA Occitanie 2019

Le cheptel de ruches bio d'Occitanie représente 5 % du rucher national bio. En région, l'apiculture bio concerne 23,7 % du nombre ruches total d'Occitanie. Les chiffres de la bio 2021 reflètent une augmentation du rucher régional (+5 % / 2020) ainsi que des apiculteurs (+ 12% / 2020).

Le secteur aval de l'apiculture en Occitanie, en 2019, se compose de 12 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire. Les entreprises de transformation des produits de la ruche au nombre de 9 sont les plus présentes sur le territoire.

ÉVOLUTION DU RUCHER BIO EN OCCITANIE

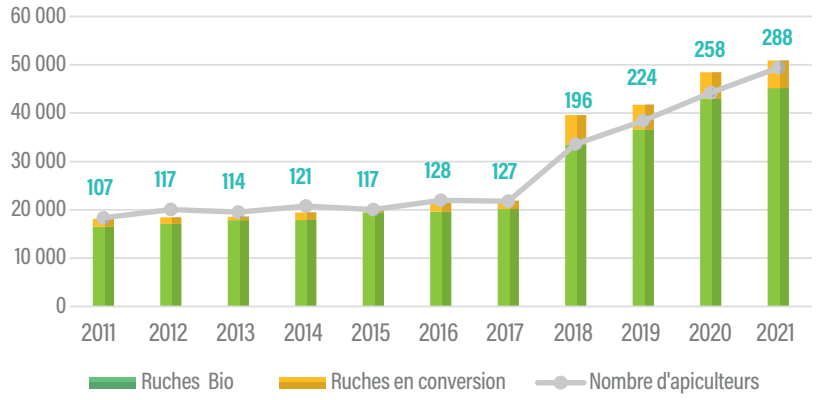

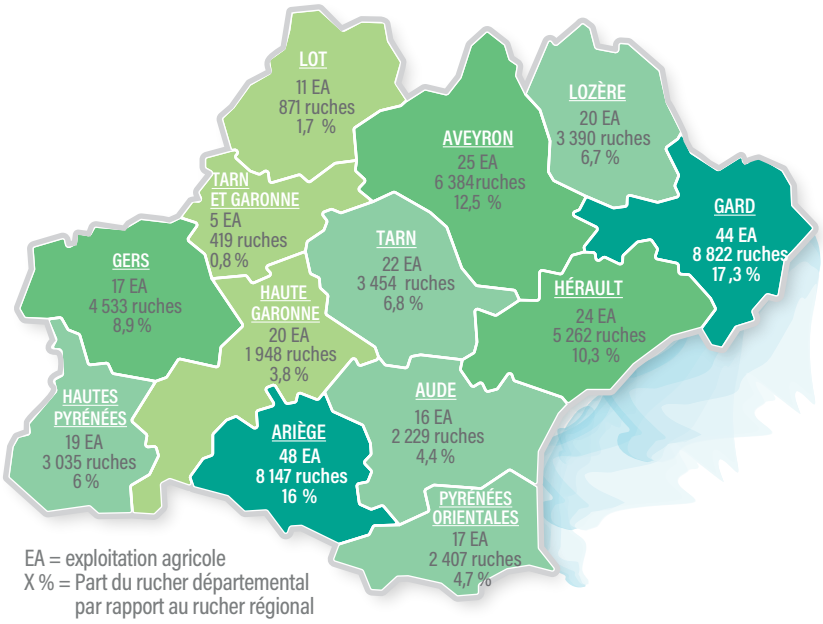

EA = exploitation agricole
X % = Part du rucher départemental par rapport au rucher régional

CONJONCTURE 2021>2022

En 2021, le printemps a été particulièrement défavorable à la production de miel et à l'élevage de colonies du fait du gel début avril. D'autres épisodes météorologiques intenses se sont succédés, tout aussi défavorables pour la production de nectar et de pollen. Les miellées tardives ont été productives mais en sortie d'hiver les conséquences de Varroa et de mortalité ont été importantes. Les pertes dues au Varroa, ont été accentuées par le manque d'efficacité des médicaments de lutte homologués en apiculture biologique. Ce manque d'efficacité impactera le rucher biologique au moins sur les 5 années à venir. Les premières miellées en 2022 se sont compliquées également avec le gel et le vent. La sécheresse sur certains territoires est un problème pour la floraison.

Par ailleurs, la nouvelle réglementation impacte la filière apicole, avec une réglementation stricte sur les aires de butinage (50% en culture bio ou culture à faible impact comme les jachères...). En ce début de 2022, le guide de lecture n'a pas encore été défini mais un frein sur les conversions est déjà notable.

Le marché en vente directe rencontre pour la première fois en 2022 des difficultés à vendre le miel bio. Le marché de la vente en vrac n'arrive pas à satisfaire la demande, du fait des petits volumes de production des producteurs bio régionaux. Le constat est global, la demande en produits bio est en baisse. À ceci s'ajoutent certains communiqués parus qui mettent en doute le miel bio.

Finalement, l'augmentation des coûts des intrants aura un impact pour les transhumances. À ceci s'ajoute la guerre en Ukraine, qui était jusqu'en février le 1er pays d'import de miel (prix très bas) pour la France. À ce jour l'impact sur le miel bio n'est pas estimable.

BESOINS DE LA FILIÈRE

CONTINUER ET COMMUNIQUER SUR LA RECHERCHE D'EMPLACEMENTS DE BUTINAGE BIO

On constate un manque de connaissances et d'informations sur la ressource pollinifère et nectarifère biologique de la région. Le travail de communication à ce sujet auprès des différentes filières régionales bio est nécessaire.

RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES ET TECHNIQUES

et mettre en œuvre un plan de lutte efficace contre le varroa avec les méthodes homologuées en AB, principale cause de mortalité en apiculture.

COMMUNIQUER AUPRÈS DES CONSOMMATEURS LES DIFFÉRENCES ENTRE LE MIEL BIO ET CONVENTIONNEL.

La filière apicole est victime d'agri-bashing qui n'encourage pas le développement de la bio.

ADAPTER LES MIELLERIES ET ATELIERS DE TRANSFORMATION COLLECTIFS POUR RECEVOIR DU MIEL BIO..

Les producteurs bio ne peuvent donc pas intégrer ces systèmes collectifs et se tournent vers le développement de leur propre miellierie.

DÉVELOPPER LA MUTUALISATION DE LA COMMERCIALISATION EN DEMI-GROS TOUT EN GARDANT DES FILIÈRES COURTES

(GMS et magasins spécialisés), afin de proposer un approvisionnement continu toute l'année.

LA FILIÈRE APICOLE BIO NE BÉNÉFICIE PAS D'AIDES À LA CONVERSION CAB

Une filière qui ne bénéficie pas d'aides à la conversion.

FILIÈRES LAITIÈRES

Filière BOVINS LAIT

CHIFFRES CLÉS BOVINS LAIT BIO 2021

376 exploitations
évolution **+4% / 2020**

13 565 vaches
+3 % / 2019
dont **5 657 vaches**
en conversion
évolution **-18%/ 2020**

7 % du cheptel de vaches laitières bio français

11 % du cheptel de vaches laitières régional est en bio

En Occitanie la filière est restée stable jusqu'en 2015. Suite à une demande importante en lait bio exprimée par les entreprises du territoire, une forte dynamique de conversion s'est enclenchée en 2017 et jusqu'en 2020 (amenant une multiplication par 3 du cheptel). Le rythme a ralenti en 2020, bien que la dynamique de la filière reste positive (+2%)

La filière est marquée, aujourd'hui, par le développement de démarches de démarcation privées portées par les laiteries (exemples : Bio Engagé, etc.)

ÉVOLUTION DE L'ÉLEVAGE DES BOVIN LAIT BIO EN OCCITANIE

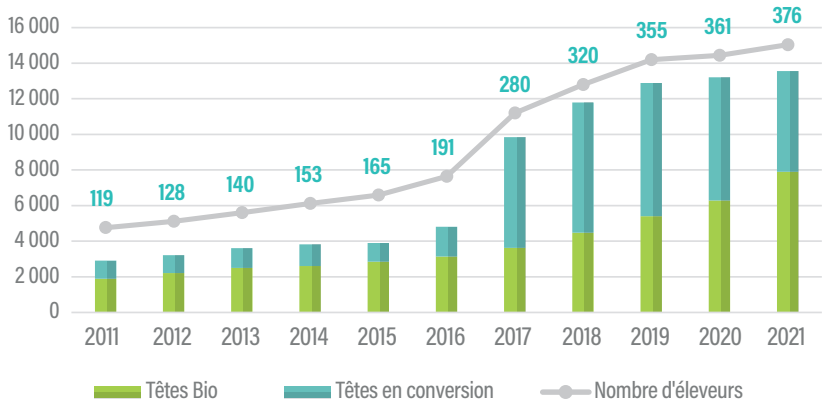

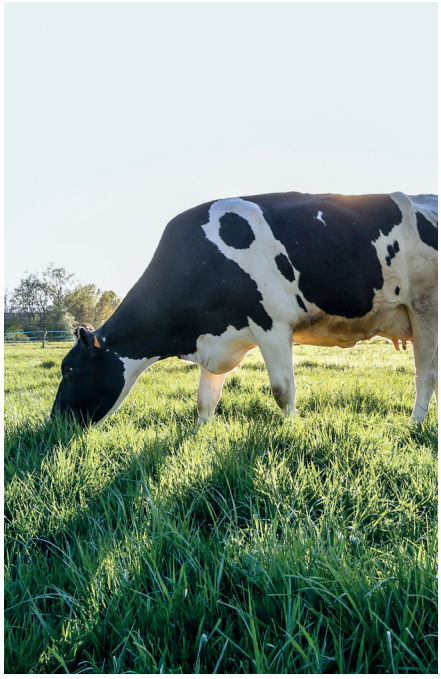

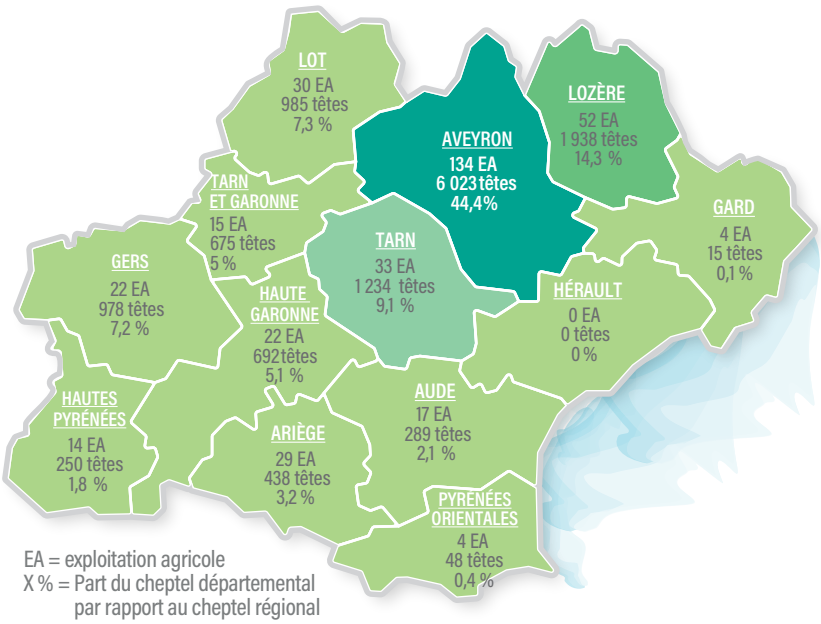

EA = exploitation agricole
X % = Part du cheptel départemental par rapport au cheptel régional

Filière OVINS LAIT

CHIFFRES CLÉS OVINS LAIT BIO 2021

333 exploitations
évolution **+7 % / 2020**

114 616 brebis
+4 % / 2020
dont **1 468 brebis**
en conversion
évolution **+374 %/ 2020**

16 % du cheptel de brebis laitières bio français

16 % du cheptel de brebis laitières régional est en bio

La production de lait de brebis bio se concentre dans les zones de moyenne montagne et en particulier dans la zone de l'AOP Roquefort. A lui seul, l'Aveyron représente 76% du cheptel régional.

Des situations sont contrastées avec beaucoup de transformateurs qui valorisent des volumes de lait engagés en bio les années précédentes et quelques opérateurs encore en recherche de nouveaux producteurs.

ÉVOLUTION DE L'ÉLEVAGE DES BREBIS LAITIÈRES BIO EN OCCITANIE

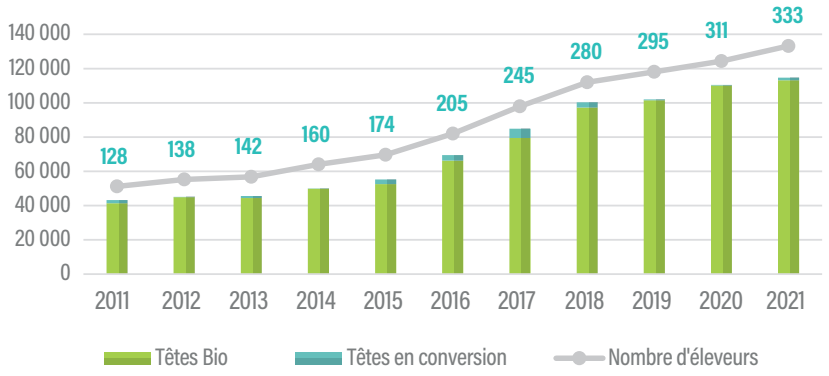

Les transformateurs de produits frais ont un besoin de lait de brebis bio linéaire toute l'année. Un déficit d'approvisionnement, marqué notamment sur août / septembre, est toujours mis en avant. L'excédent de lait au printemps est vendu sur le marché bio ou déclassé.

La filière est marquée, aujourd'hui, par le développement de démarches de démarcation privées portées par les laiteries, générant des interrogations sur d'éventuelles difficultés d'approvisionnement, en particulier sur les aliments complémentaires azotés et sur les surcoûts de production.

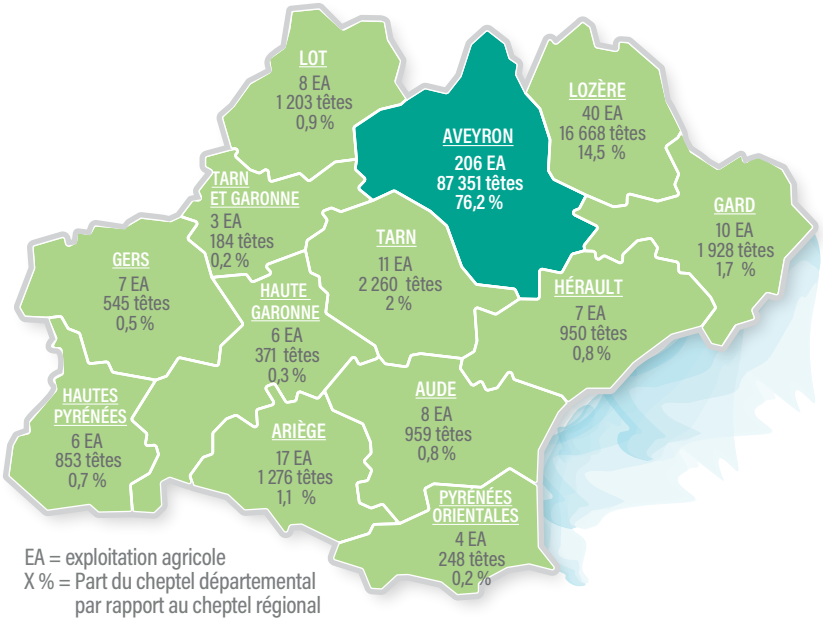

EA = exploitation agricole
X % = Part du cheptel départemental par rapport au cheptel régional

FILIÈRES LAITIÈRES

Filière CHÈVRES LAITIÈRES

CHIFFRES CLÉS CHÈVRES LAIT BIO 2021

274 exploitations
évolution **+6 % / 2020**

18 125 chèvres
+9 % / 2020
dont **1 053 chèvres**
en conversion
évolution **-30 %/ 2020**

13 % du cheptel de chèvres bio français

14 % du cheptel de chèvres régional est en bio

ÉVOLUTION DE LA FILIÈRE CAPRINE BIO D'OCCITANIE

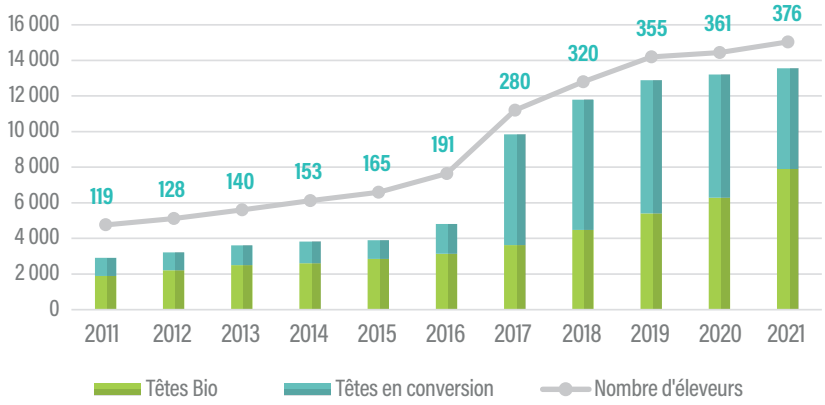

La filière caprin lait bio en Occitanie se caractérise par une prédominance des fermes orientées vers la transformation à la ferme et les circuits courts. La filière s'est tout de même développée ces dernières années, tout particulièrement autour du développement de la fromagerie de la Lémance.

Sur l'ensemble des filières laitières, des investissements importants ont été réalisés sur l'aval depuis 10 ans pour assurer leur développement : construction de nouvelles laiteries (Triballat Noyal, Ferme du Causse, Bergers du Larzac) ; investissements conséquents dans l'usine NutriBio de Sodiaal Union à Montauban.

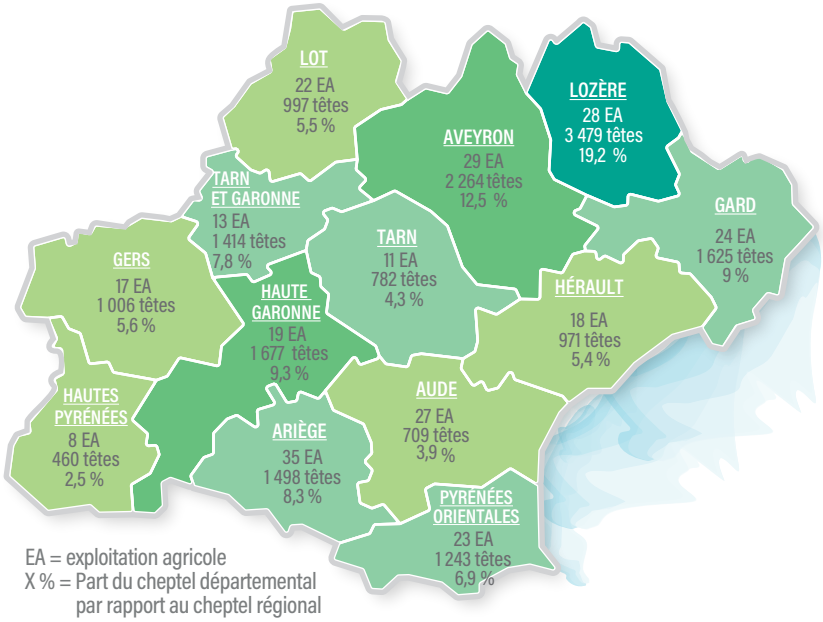

EA = exploitation agricole
X % = Part du cheptel départemental par rapport au cheptel régional

CONJONCTURE 2021>2022

Le début de l'année 2022 est marqué par une baisse globale de la dynamique des conversions par rapport aux années précédentes, effet directement lié au palier de consommation atteint. Les opérateurs aval ne recherchent donc plus de nouveaux producteurs bio.

La réforme du cahier des charges AB européen et la réécriture du guide de lecture français par l'INAO va engendrer de profondes modifications dans les systèmes d'élevages biologiques. Ce nouveau cahier des charges impose des contraintes sur les bâtiments mais également sur l'approvisionnement de matière première. Il faut nécessairement des adaptations sur les exploitations agricoles engagées en bio, des adaptations qui sont financièrement importantes.

Le marché de la filière bovin lait est en baisse. Certaines laiteries mettent en place des mesures incitatives pour maîtriser les volumes. Le déséquilibre offre/demande entraine une baisse des prix bio alors que le prix du conventionnel est sur une tendance haussière. En parallèle, l'inflation et la réforme du cahier des charges induisent une augmentation des coûts de production.

Le marché de la filière ovin lait, quant à lui, se situe à l'équilibre avec des légers signes de déséquilibre entre l'offre et la demande. Un déséquilibre régulièrement constaté en saison mais un peu moins en contre-saison. Les laiteries, dans cette situation, ne cherchent pas ou très peu à développer la conversion et à attirer de nouveaux producteurs bio.

La filière caprine lait connait une restructuration de l'aval avec le rachat de certains opérateurs (reprise de la Lémance, opérateur majeur, par Triballat Rians) et l'arrivée de nouveaux opérateurs. Le manque de suivi et de connaissance sur les volumes mis sur le marché complexifie le rééquilibrage de l'offre et la demande. Le tassement de la consommation met en garde les opérateurs sur l'engagement de nouvelles conversions.

AMBITION POUR LES FILIÈRES

2023 – 2027

Après plusieurs années de croissance, l'enjeu actuel des filières laitières bio régionales est de se consolider et surtout de ne perdre aucun producteur. En effet, une densité laitière bio suffisante est nécessaire pour le fonctionnement des outils de transformation régionaux.

Les filières laitières de la région ont des nombreux atouts à faire valoir. En effet, quasi la totalité des volumes de lait régionaux sont transformés localement, il y a un important maillage des outils de transformation et la filière laitière repose sur une bonne gouvernance qui permet des échanges sont constructifs et efficaces.

BESOINS DE LA FILIÈRE

ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT LES ÉLEVEURS POUR S'ADAPTER AU CONTEXTE ACTUEL (CONTRAINTES DU NOUVEAU CAHIER DES CHARGES, LORS DE LA CONVERSION, MARCHÉS).

La nouvelle réglementation bio impose la mise en conformité des bâtiments d'élevage, ce qui implique des investissements coûteux. Il est important de pouvoir soutenir financièrement les élevages bio pour garantir leur pérennité dans la filière à court terme pour passer le cap de la crise et à moyen terme pour optimiser et stabiliser la production.

ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS À OPTIMISER LEURS COÛTS DE PRODUCTION.

L'adaptation des exploitations aux marchés, au changement climatique et au cahier des charges représentent des coûts de production supplémentaires non négligeables. L'optimisation des coûts de production permettrait aux élevages bio d'être plus rentables économiquement.

RENFORCER LES EXPÉRIMENTATIONS POUR AMENER LES EXPLOITATIONS VERS PLUS D'AUTONOMIE.

Dans un contexte de changement climatique et de besoins croissants en protéines, il est primordial de continuer et renforcer les expérimentations régionales pour conduire les élevages vers plus de résilience.

TRAVAILLER SUR LA RÉPARTITION DE LA VALEUR EN INCLUANT PLUS LES DISTRIBUTEURS DANS LES DISCUSSIONS DE LA FILIÈRE.

Il est nécessaire d'œuvrer vers un juste partage de la valeur ajoutée entre l'ensemble des acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.) pour éviter que les producteurs ne voient pas leurs coûts de production couverts. Le risque de perte de production laitière entraînerait un risque pour la pérennité des acteurs de l'aval.

ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS ET LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS BIO.

Les élevages laitiers, surtout bovin lait, sont confrontés à un manque d'attractivité pour les nouvelles générations. En effet, ces systèmes font face à une surcharge de travail importante liée à la traite et à la diversité des activités à assurer en AB : engraissement, gestion des réformes, gestion du renouvellement, cultures pour l'autonomie alimentaire.

VIANDES D'OCCITANIE

FILIÈRE BOVINS ALLAITANTS

CHIFFRES CLÉS BOVINS ALLAITANT BIO D'OCCITANIE 2021

1 148 exploitations
évolution **+7 % / 2020**

37 956 vaches
+4 % / 2020
dont **9 403 vaches en conversion**
évolution **+11 %/ 2020**

16,5 % du cheptel de vaches allaitantes bio français

7,5 % du cheptel de vaches allaitantes régional est en bio

ÉVOLUTION DES VACHES ALLAITANTES BIO EN OCCITANIE

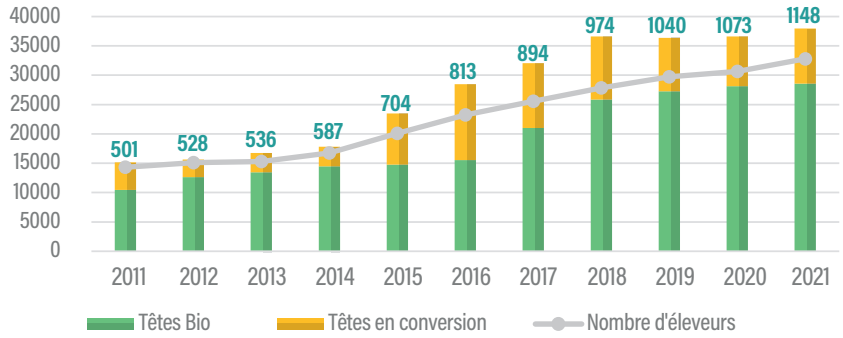

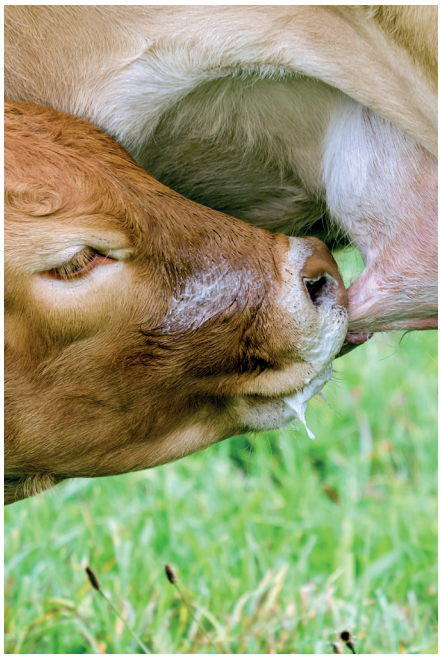

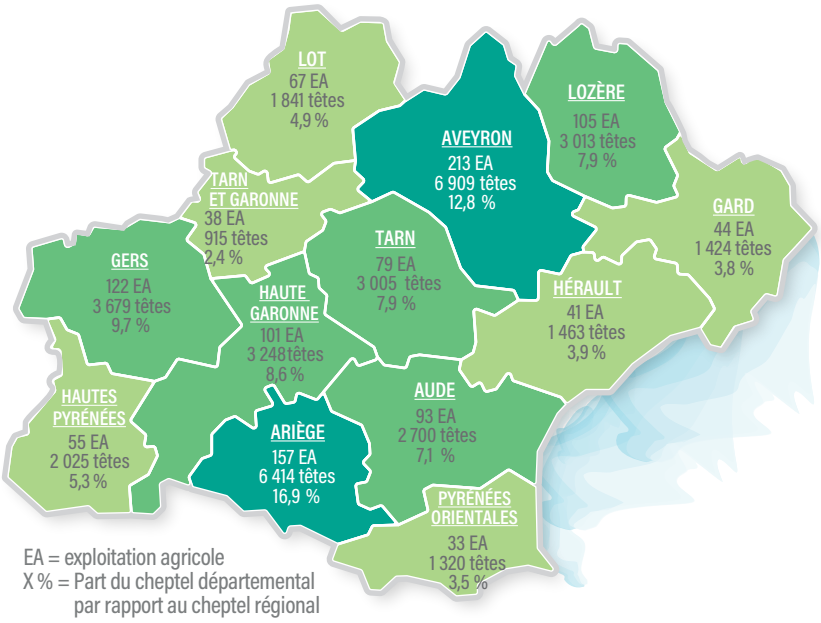

EA = exploitation agricole
X % = Part du cheptel départemental par rapport au cheptel régional

FILIÈRE OVINS ALLAITANTS

CHIFFRES CLÉS OVINS ALLAITANT BIO D'OCCITANIE 2021

590 exploitations
évolution **+10 % / 2020**

65 610 brebis
+7 % / 2020
dont **6 041 brebis**
en conversion
évolution **-8 %/ 2020**

25 % du cheptel de brebis allaitantes bio français

9 % du cheptel de vaches allaitantes régional est en bio

ÉVOLUTION DES BREBIS ALLAITANTES BIO EN OCCITANIE

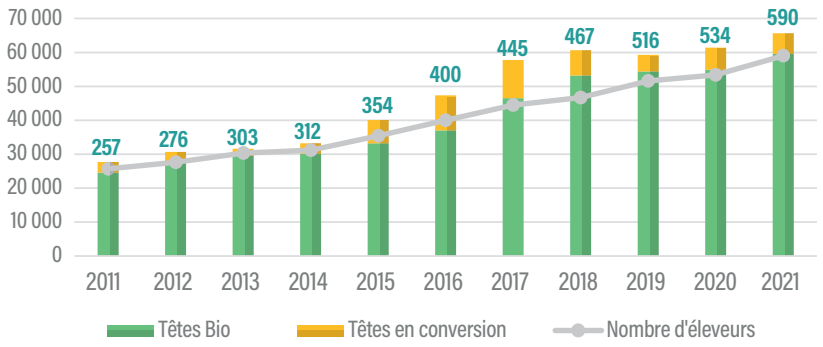

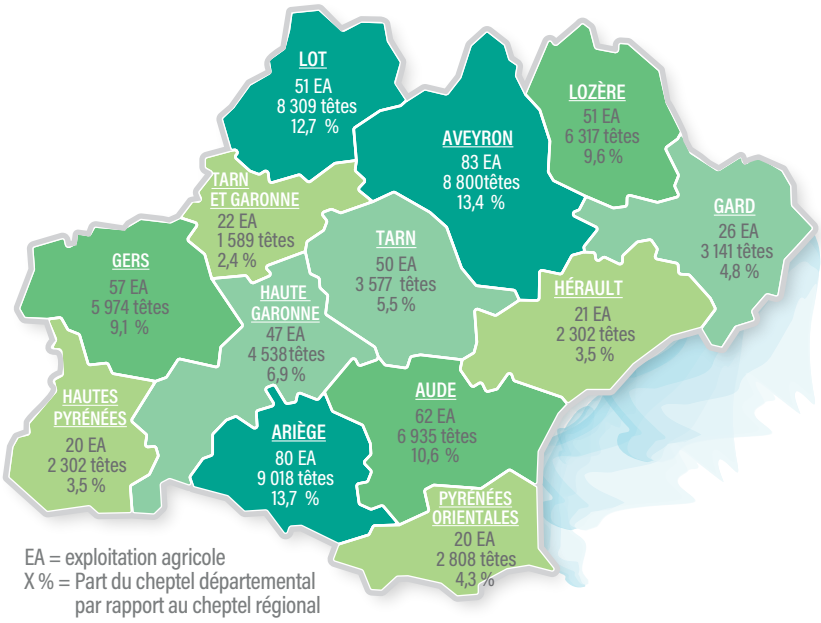

EA = exploitation agricole
X % = Part du cheptel départemental par rapport au cheptel régional

FILIÈRE PORCINE

CHIFFRES CLÉS TRUIES BIO D'OCCITANIE 2021

130 exploitations
évolution **+2 % / 2020**

1 110 truies
+1 % / 2020
dont **16 truies**
en conversion
évolution **+1 %/ 2020**

0 % du cheptel de truies bio français

3 % du cheptel de truies régional est en bio

ÉVOLUTION DES TRUIES BIO EN OCCITANIE

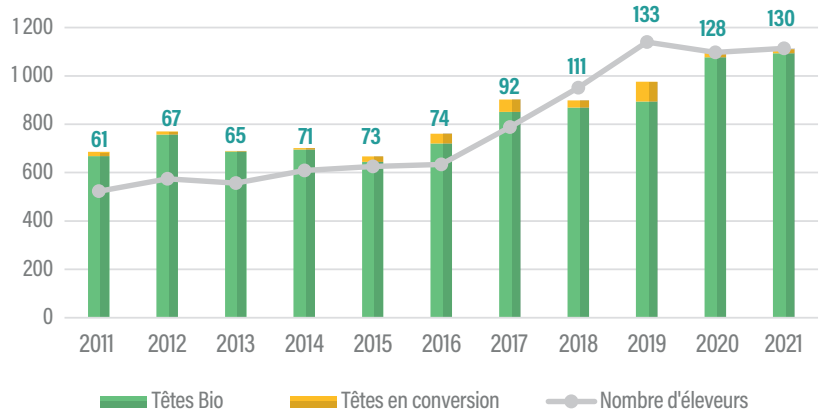

CHIFFRES CLÉS PORCS CHARCUTIERS BIO D'OCCITANIE 2021

155 exploitations
évolution **+5 % / 2020**

12 832 porc
évolution **+20 %/ 2020**

7 % du cheptel de porcs bio français

74 % du cheptel de porcs régional est en bio

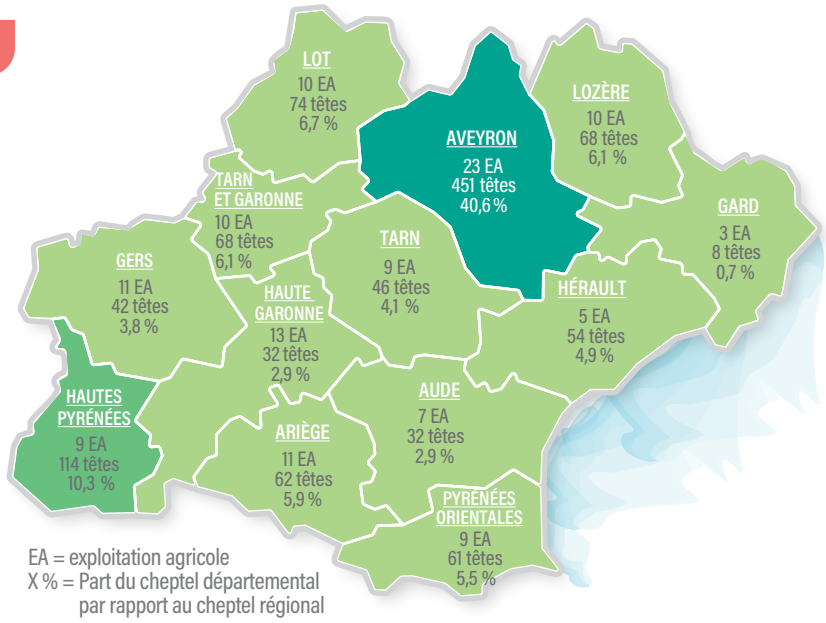

EA = exploitation agricole
X % = Part du cheptel départemental par rapport au cheptel régional

FILIÈRE VOLAILLES

CHIFFRES CLÉS POULET DE CHAIR BIO D'OCCITANIE 2021

121 exploitations
évolution **+9 % / 2020**

1 244 284 poulet de chair
+10 % / 2020

1% du cheptel de volailles bio
bio français

20 % du cheptel de poulets régional est en bio

ÉVOLUTION DES VOLAILLES BIO EN OCCITANIE

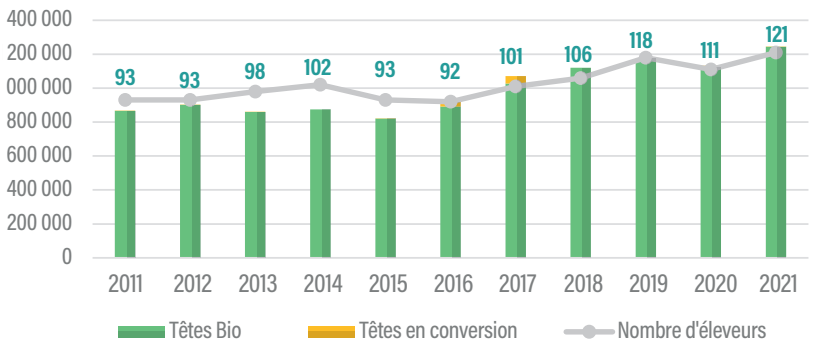

CHIFFRES CLÉS POULES PONDEUSES BIO D'OCCITANIE 2021

330 exploitations
évolution **+11 % / 2020**

525 636 poules pondeuses
évolution **+24,7 %/ 2020**

36 % du cheptel de volailles bio français

36% du cheptel de poulets régional est en bio

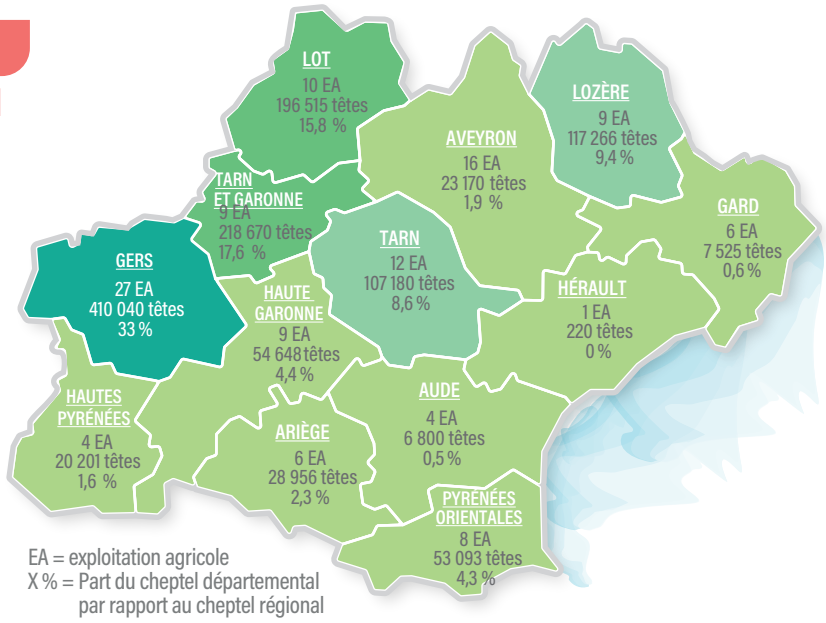

EA = exploitation agricole
X % = Part du cheptel départemental par rapport au cheptel régional

VIANDES D'OCCITANIE

CONJONCTURE 2021>2022

L'Occitanie conforte en 2021 sa place de 1ère région française pour les productions bovine et ovine allaitantes bio, et 4ème en production de volailles de chair bio. Concernant les productions porcines et de poules pondeuses, nous disposons de nombreux élevages (1er et 2nd rang national sur ces productions) mais de taille réduite par rapport aux principales régions productrices (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine).

Les élevages ruminants bio régionaux connaissent un développement régulier et modéré sur ces dernières années, avec une difficulté chronique à obtenir une valorisation supplémentaire des productions bio sur les marchés, par rapport notamment aux productions sous Label Rouge.

Concernant les élevages monogastriques, les dynamiques de conversions bio ont été plus marquées, depuis 2018 en pondeuses et plus récemment en 2020 pour l'élevage porcin. Ces filières étaient alors portées par un marché demandeur, offrant des écarts de prix importants entre bio et conventionnel. Suite à la forte croissance de la production sur ces filières dans d'autres régions (Ouest notamment), celles-ci semblent connaître aujourd'hui un palier de développement, la demande nationale étant (comme pour plusieurs autres filières bio) stable voire en légère régression pour ces produits depuis 2021.

Les filières d'élevage régionales sont également fortement impactées par la réforme du cahier des charges AB européen et l'évolution du guide de lecture français. Ces évolutions règlementaires engendrent d'importantes modifications dans les systèmes d'élevages biologiques, à la fois sur les conditions d'élevage (accès à l'extérieur pour toutes les espèces, et élevage en bio pour les poulettes), mais également sur l'approvisionnement en matières premières pour l'alimentation des animaux (passage à l'obligation de 100% de matières premières bio en alimentation animale).

Ces nouvelles contraintes couplées à un contexte marché difficile risquent d'engendrer des augmentations de coûts de production, voire des déconversions dans les filières pour lesquelles les contraintes de mise aux normes sont les plus fortes, ou la plus value bio est la plus faible (principalement en ruminants). Début 2022, les dynamiques de conversions sont faibles sur les filières viandes, toutes espèces confondues. Nous observons quelques installations sur les filières de petits ruminants en atelier complémentaire, essentiellement orientés vers les circuits courts.

De plus, la hausse de prix des céréales amplifiée par le conflit ukrainien se fait ressentir sur les élevages bio d'Occitanie, entraînant une augmentation des coûts de production qui sera particulièrement marquée pour les filières monogastriques.

L'aval de la filière, quant à lui, cherche avant tout à sécuriser et maintenir les marchés existants en n'excluant pas la recherche de nouveaux débouchés. La RHD est un débouché qui continue à se développer pour les produits bio, dynamique impulsée notamment par le cadre règlementaire d'Egalim.

Pour la filière bovine, la hausse des coûts d'approvisionnement des aliments et des amendements n'incite pas les éleveurs à engraisser. L'engraissement des animaux est également freiné par une faible demande et un différentiel de prix bio-conventionnel peu important. En effet, les prix du conventionnel se maintiennent et sur certaines démarches (notamment Label Rouge) le prix du bio est en dessous du conventionnel. La consommation en produits de boucherie ou transformés décroit par rapport à 2021 (– 10% déc 2021 / 2020). L'année 2020 a cependant été une année exceptionnelle due au COVID, la baisse de la consommation est donc à nuancer et à comparer à des années « classiques». À contrario, pour d'autres produits comme les steaks hachés, la demande continue d'augmenter.

Comme pour la filière bovine, **la filière ovine** subit les effets de la hausse des prix des aliments et des intrants. Même avant la crise dûe au conflit ukrainien, ces prix étaient élevés et le différentiel de prix entre les viandes conventionnelles Label Rouge et bio était peu marqué. Les opérateurs aval recherchent de nouveaux débouchés et de nouvelles stratégies de valorisation des produits (double certification Label Rouge et Bio / nouvelle gamme, etc.).

La **filière avicole**, en croissance forte sur les dernières années (particulièrement en pondeuses), subit quant à elle les effets d'une relative baisse de consommation depuis 2021, visible sur les œufs et les poulets de chair. Quelques déconversions sur la filière œufs ont été constatées, ainsi que des déclassements de volumes d'œufs en conventionnel (plein air). Dans ce contexte, la dynamique de conversion est à l'arrêt début 2022. La nouvelle réglementation touche également cette filière en imposant l'achat de poulettes élevées en bio, ce qui pousse les filières à se restructurer. Sur la filière volailles de chair, le marché est également en diminution depuis 2021, la RHD étant le seul débouché bio qui tend à croître. Touchée par la grippe aviaire, la filière a mis en place des temps de vides sanitaires parfois doublés voir triplés, ce qui a eu pour effet une limitation temporaire de l'offre.

Pour la **filière porcine,** on observe au niveau national un déséquilibre offre-demande avec d'importants stocks de production congelée. Ce contexte de marché ainsi que les contraintes de bâtiments et de biosécurité liées à la peste porcine n'incitent pas au développement de la filière en région, et entraînent une faible dynamique de conversion sur le territoire.

BESOINS SPECIFIQUES RUMINANTS

MAINTENIR DES DISPOSITIFS D'AIDE AUX INVESTISSEMENTS MATÉRIELS SIGNIFICATIFS AUX ÉLEVEURS BIO POUR FACILITER L'ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET PÉRENNISER CES FILIÈRES.

Le guide de lecture national INAO impose notamment des dispositions dans les bâtiments bio (aires d'exercice extérieures) qui génèrent des adaptations coûteuses pour de nombreux élevages en région. Il est important de pouvoir soutenir financièrement les élevages bio pour garantir la pérennité de la filière.

ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS DANS L'OPTIMISATION DE LEURS COÛTS DE PRODUCTION.

L'adaptation des exploitations aux marchés, au changement climatique et au cahier des charges représentent des coûts de production supplémentaires non négligeables. L'optimisation des coûts de production est un des leviers qui doit permettre aux élevages actuels d'être plus rentables.

RENFORCER LES EXPÉRIMENTATIONS RÉGIONALES POUR AMENER LES EXPLOITATIONS VERS PLUS D'AUTONOMIE.

Dans un contexte de changement climatique et de besoins croissants en autonomie protéique des élevages régionaux, il est primordial de poursuivre et renforcer les expérimentations régionales pour conduire les élevages vers plus de résilience.

TRAVAILLER SUR L'ENGRAISSEMENT DES ANIMAUX, DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE QUI COMPLIQUE L'ENGRAISSEMENT À L'HERBE.

Le coût élevé de l'alimentation bio est la principale contrainte à laquelle sont soumis les élevages de la région, qui ont donc pour objectif de maximiser l'utilisation du pâturage. Cependant, l'engraissement au pâturage présente certaines limites, notamment dans nos zones de montagnes où la disponibilité fourragère reste très variable et saisonnée. Ce phénomène risque d'être amplifié chaque année par le dérèglement climatique, ce qui induit indirectement une saisonnalité dans la sortie des animaux et donc une problématique pour leur valorisation sur les marchés.

FAVORISER LA RÉPARTITION DE LA VALEUR AU SEIN DES FILIÈRES

pour permettre une juste rémunération de tous les acteurs de la filière et principalement des producteurs. Au sein de la filière, la création de valeur intervient surtout en aval, sans être répercutée sur l'amont.

ACCOMPAGNER LA CONTRACTUALISATION, À L'AMONT COMME À L'AVAL DES FILIÈRES

Pour offrir une garantie de débouchés et d'approvisionnement aux différents maillons, dans le respect des exigences d'Egalim2 .

SOUTENIR LES OUTILS D'ABATTAGE EXISTANTS ET DÉVELOPPER DES ABATTOIRS MOBILES

Pour appuyer les abattoirs existants en fonction des besoins. Les outils d'abattage sont des outils indispensables dans la filière, il est important de maintenir le maillage régional d'outils et de le renforcer. Dans un contexte de potentielle vague de déconversions, il faut considérer l'impact que cela entraînera sur les outils d'abattage et de transformations locaux.

FACILITER LA COMPLÉMENTARIT ÉLEVEURS-CÉRÉALIERS.

Afin de rendre les filières plus résilientes, il est intéressant de travailler sur la complémentarité entre exploitations d'un territoire (voire complémentarité d'ateliers sur une même exploitation). L'objectif est d'avoir un territoire avec des productions diversifiées et des exploitations plus autonomes et rentables.

VIANDES D'OCCITANIE

BESOINS SPECIFIQUES MONOGASTRIQUES

TRAVAILLER AVEC LES STRUCTURES AVAL MIXTES (BIO ET CONVENTIONNEL) POUR LIMITER LE DÉCLASSEMENT DE PRODUITS BIO.

La filière avicole se structure majoritairement autour d'un système intégré. De ce fait, ce sont les structures aval qui commercialisent la production et contrôlent les débouchés. Les structures mixtes déclassent plus facilement les produits bio lorsqu'il y a des faiblesses sur le marché bio.

RENFORCER L'AUTONOMIE DES ÉLEVAGES,

afin que ceux-ci puissent mieux résister aux variations de cours de matières premières. L'accompagnement passe par un développement de l'autonomie protéique au niveau de l'élevage et du territoire, une relocalisation de la production de poulettes, mais aussi par l'exploration de nouveaux types d'aliments et le développement de capacités de stockage de matières premières.

ÊTRE PRÉCURSEUR SUR LES QUESTIONS DE BIEN ÊTRE ANIMAL, qui concernent également les filières monogastriques (pratiques de castration en filière porcine, problématique des poussins mâles sur les filières volailles, conditions d'élevage...). Nous devons accompagner nos filières bio régionales afin qu'elles puissent s'adapter à ces nouvelles exigences, mais également pour leur permettre de devancer les attentes sociétales sur ces questions.

AMBITION POUR LA FILIÈRE

2023 – 2027

Aujourd'hui, l'enjeu de consolidation des filières viandes est fort car la conjoncture actuelle va peser même sur le moyen terme. Il est important de maintenir les exploitations bio actuelles dans un contexte compliqué, et d'accompagner exploitations et filières de nos territoires vers plus de résilience et d'autonomie.

La relance de la consommation de viande bio régionale est un des enjeux majeurs pour garantir la pérennité de la filière. Les filières viandes bio régionales présentent de nombreux atouts aussi bien en termes de qualité de la production (races à viandes de qualité) mais aussi en termes de gestion et de valorisation des milieux entretenus par les systèmes d'élevages extensifs.

Ce document a été réalisé
par l'Association
Interprofessionnelle bio régionale
INTERBIO OCCITANIE

InterBIOccitanie

CONCEPTION / RÉDACTION
Nancy Fauré
Lucie Poline
Diva Fernandez

IMPRESSION
POINT TRAIT

CRÉDITS PHOTOS
©Interbio Occitanie, ©Pexel

PARTICIPATION
Merci aux contributeurs et relecteurs : animateurs des commissions filières, des comités techniques et les réseaux membres d'Interbio Occitanie

REMERCIEMENTS
Pour leur soutien financier la Région Occitanie, la DRAAF Occitanie et l'Agence de l'eau Grand Sud Ouest

InterBIOccitanie

SIÈGE SOCIAL
Maison de la Coopération et de l'Alimentation
2 avenue Daniel Brisebois | BP 82256 Auzeville
31322 CASTANET-TOLOSAN Cedex
Tél. +33 (0)5 61 75 42 84

ANTENNE DE MONTPELLIER
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta | CS 50 023
34 875 LATTES Cedex
Tél. +33 (0)4 67 06 23 48

contact@interbio-occitanie.com
www.interbio-occitanie.com

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
eau GRAND SUD-OUEST AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
La Région Occitanie Pyrénées • Méditerranée
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE